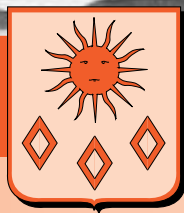


# La Nouvelle

lettre d'auzeville-tolosane



N° 62



10/2004

Commission Information

Mairie d'Auzeville-Tolosane

## L'ESPRIT DE LA LETTRE

*« Un conducteur dangereux, c'est celui qui vous dépasse malgré tous vos efforts pour l'en empêcher... »*

Woody ALLEN

## LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville, en bref

• **La composition** du comité de rédaction n'est pas arrêtée définitivement : toutes les collaborations à titre temporaire ou non seront bienvenues. Vous pouvez envoyer des articles en tenant compte des modalités ci-dessous (en prévoyant un petit délai supplémentaire pour la saisie du texte).

• **Avertissement** : les titres, sous-titres, intertitres et « chapeaux » sont sous la responsabilité de la Rédaction, sauf indications particulières des auteurs des articles (règle générale utilisée dans toutes les publications des plus grandes aux plus humbles).

• **Les dates de parution**, toujours en coordination avec les sorties de Foliolite sont maintenues : 15/10, 15/02, 15/06. Dépôts des manuscrits à l'imprimerie : un mois plus tôt. Remise des textes le vendredi précédant le bouclage (de préférence saisis sur disquette, sinon les remettre 1 semaine plus tôt).

## Découpage du canard

Les **infos municipales** sont les seules pages du journal contrôlées et rédigées par la municipalité, ès qualité. Elles constituent le bulletin « municipal », le reste de LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville est un bulletin « communal », de l'ensemble de la communauté villageoise.

La **vie associative** et le **magazine** résument leurs caractéristiques dans leur simple dénomination. Rappelons au passage que ce bulletin est à la disposition de toute association qui souhaiterait faire mieux connaître ses activités dans la commune. Ceci en harmonie bien sûr avec Foliolite qui par ailleurs « emploie » plusieurs rédacteurs en commun avec nous.

Le **Forum** est la rubrique des états d'âme, de la pensée libre, parfois de la libre pensée. C'est une table ronde où jusqu'à présent tous ceux qui l'ont demandé ont pris la parole sans aucune forme de censure. Les interpellations les plus vigoureuses se sont d'ailleurs principalement exercées à l'encontre de LA LETTRE.

Quoique maso-négatifs, nous avons toujours pensé que les critiques méritaient d'être dites... même si nous les avons trouvées parfois injustes.

### BULLETIN COMMUNAL N° 62

Conçu par la Commission Information

**Responsable** : Jean-Marie DESTOMBES - Édition Mairie d'Auzeville

**Comité de rédaction** : Belinda et Michel BOUTAUD, Jean-Paul DENIER, Jean-Marie DESTOMBES, Françoise FILIPPI, Tho KHA VANG, René LAVERGNE, Jean et Sylvette LAUZERAL, Monique LEMORT, Denise MÉNARD, Solange MICHEL, Denis MONCHY, Louis NOUGADERE, Nathalie OULIÉ, Laurence SALOMÉ, Sophie SCORTACORE, Sylvie et François-Régis VALETTE.

**Photos** : Animateurs, Jean-Marie DESTOMBES, Foyer Rural, René LAVERGNE, Sicoval.

Couverture : « Maison des Têtes » Françoise JUGIE-WEBER

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

## INFOS MUNICIPALES

• Le mot du Maire . . . . .	F.-R. Valette	3
• Conseils municipaux en bref . . . . .	J.M. Destombes	4
• Les ASF et la justice . . . . .		6
• L'activité de l'équipe municipale . . . . .	F.-R. Valette	7
• La vie de quartiers . . . . .		10
• Rentrée 2004 . . . . .	J.M. Destombes	11
• Salon d'hiver « Auz'Art » . . . . .	C. Sichi	13
• Idée Ciné ? Chiche ! . . . . .	C. Sichi	13
• Échanges et Promotion . . . . .		13
• Relations entre générations . . . . .	L. Nougadère	14
• C.I.A.E. et C.I.S.H. . . . .	E. Schaack/V. Régis/J.-H. Rigault	15
• Les infos du PJJ . . . . .		17
• Histoire d'eau . . . . .	F.-R. Valette	18
• Sicoval en Séminaire . . . . .	F.-R. Valette	19

## ASSOCIATIONS

• Mini kimonos pour maxi judokas . . . . .	Foyer Rural	20
• Hip-Hop . . . . .	Foyer Rural	20
• Concert de Noël . . . . .	Chorale	20
• Les « maux du Président » . . . . .	Foyer Rural	21
• À vos stands... prêts... vendez ! . . . . .	M. Maleville/C. Pinaud	21
• Nos Aînés dans la commune . . . . .	L. Delorme/J.-P. Denier	22
• Après la condamnation des ASF . . . . .	J.-P. Denier/G. Kihn	23
• Nouvelles d'automne . . . . .	J.-P. Roson/G. Kihn	23
• Section EMMA . . . . .	J. Ratier	24
• ZAC du Pont de Bois . . . . .	Y. Larrouy/J.-P. Denier	25

## FORUM

• Promesse sans suite . . . . .	J. Lauzeral	26
• À propos de laïcité . . . . .	Père Olivier de Germay	27
• « L'Algérie toujours » . . . . .	J. Decroux	28

## MAGAZINE

• Aventure spatiale à la maison de retraite . . . . .	S. Michel	29
• Stars of paradise . . . . .	M.L. Boutaud	30
• Au lycée agricole . . . . .	F. Filippi/S. Scortacore	31
• Cinéma pour tous . . . . .	S. Lauzeral	31
• Les polyhandicapés . . . . .	J.-P. Denier	32
• Coopération France-Vietnam . . . . .	Tho Kha Vang	33

## DIVERS

• État civil/Numéros utiles . . . . .		34
• Infos santé/Pharmacies de garde . . . . .		35
• Vide-greniers . . . . .		36



# “ Rentrée



Après les vacances d'été, la rentrée de septembre constitue toujours un rendez-vous attendu.

La rentrée des écoles constitue un moment fort. On a observé des effectifs stables mais beaucoup de changements dans le corps enseignant.

La réouverture du 4<sup>e</sup> poste à l'école maternelle a répondu aux espoirs de tous. Nous avons tout mis en œuvre pour aboutir à ce résultat particulièrement satisfaisant.

La rentrée de septembre, c'est aussi la reprise de nombre des activités d'animation sur la commune avec notamment le Foyer Rural, mais aussi le BLAC, GO-ELAN

Gym, Rémi et le Comité de jumelage avec Broughton and Bretton. L'Amicale Bouliste n'interrompt, quant à elle, jamais les siennes.

Le Foyer Rural et ses 25 sections, dont certaines nouvelles, propose un très large éventail d'activités. Nous avons mis, à nouveau, à sa disposition, les locaux de la mairie vieille. Nous nous efforçons de pourvoir au remplacement, très difficile, des 2 responsables bénévoles qui depuis 15 ans œuvraient avec beaucoup d'altruisme à l'animation de la section des aînés et que nous remercions très chaleureusement pour tout ce qu'elles ont fait.

La fête du village, le dimanche 3 octobre, a connu un joli succès avec un vide grenier qui s'est encore étendu et des animations musicales de qualité. Un grand merci au Foyer Rural ainsi qu'aux services communaux (technique, animation, police) qui ont accompli un excellent travail.

La Municipalité, le Foyer Rural et diverses associations vous proposent une belle variété de manifestations au cours de ce trimestre. Citons la soirée cinéma du 9 octobre, les soirées œnologie du 3 novembre et « Castagnado » du 5 novembre, le Salon d'Hiver d'art contemporain du 20 novembre au 4 décembre, le marché de Noël le 10 décembre, le concert de Noël le 11 décembre.

”  
**François-Régis VALETTE**



# Conseils muni

Les réunions du conseil municipal sont publiques. L'ordre du jour de chaque réunion est donné dans le Téléx.

Les interruptions de séance systématiques, sur chaque question à l'ordre du jour, permettent aux personnes qui assistent à la séance du conseil municipal de s'exprimer et de dialoguer avec les conseillers.

Le compte rendu de chaque réunion du conseil est affiché dans les panneaux d'information de la commune dans la semaine qui suit la réunion. Vous pouvez le consulter à la mairie et en obtenir une copie si vous le désirez, ou le recevoir par mail.

## Conseil municipal du jeudi 24 juin 2004

### ■ Création d'une chambre funéraire

La SCI SIMO (ROC 'ECLERC) sollicite l'autorisation de construire un bâtiment dans le lotissement *Le Grand Chêne* à Auzéville en bordure de la RN 113, sur 4 029 m<sup>2</sup>. Les résultats de l'enquête (du 1<sup>er</sup> au 14 juin 2004) et la consultation du Conseil Municipal soulignent l'insécurité d'une sortie sur la RN 113 et que le lieu ne semble pas être le mieux adapté (insuffisamment paisible). Ne faut-il pas différer cette construction et interdire de tourner à gauche.

Avis favorable du Conseil (une voix contre et une abstention) à la création d'une chambre funéraire sous les conditions que la SCI SIMO s'engage par écrit sur un accès des convois via le rond-point de l'ENSAT pour revenir vers Castanet, et sur la pose d'enseignes ou de panneaux publicitaires en conformité.

Le Sicoval devra prévoir un écran de végétaux touffus en bordure du lotissement des Mimosas et du lotissement de Nègue Saumes dès cet automne.

### ■ Aire d'accueil des gens du voyage Acquisition de terrain

En 1994, les communes d'Auzéville et de Castanet ont réalisé conjointement sur leurs territoires limitrophes, une aire de stationnement destinée à l'accueil des

gens du voyage. Elles ont ensuite augmenté son emprise par l'acquisition de terrains appartenant à Messieurs Péchou et Beaumont. Restait à régulariser cette acquisition, soit pour la part nous revenant : 550 m<sup>2</sup> pour un montant de 3 281 € (d'après estimation des Domaines). Accord unanime du Conseil.

### ■ Prise en charge des VRD de la Mayrine III

Suite aux demandes d'incorporation dans le domaine public communal de leurs VRD présentées par les copropriétaires de la Mayrine III, en date des 8 août et 2 septembre 1996, et après levée des réserves émises par le Conseil Municipal dans sa séance du 11 mai 1999 (information du 1/6/2004).

Le Conseil accepte à l'unanimité le principe de la cession des VRD dans la mesure où ils seront en bon état d'entretien.

### ■ Convention avec l'association « Rats d'Art » (salon d'hiver)

Le renouvellement de la convention avec l'association « Rats d'Art » quant à l'organisation du salon d'hiver à la Mairie d'Auzéville, est ratifié à l'unanimité.

### ■ Création d'un poste d'adjoint administratif

Un agent administratif qualifié a réussi le concours d'adjoint administratif. Il est proposé de le recruter sur ce nouveau grade (1<sup>er</sup> échelon du 1<sup>er</sup> grade) à compter

du 1<sup>er</sup> août 2004, compte tenu des besoins du secrétariat de la commune.

Accord unanime du Conseil qui crée le nouveau poste et supprime celui qui était occupé préalablement par l'agent.

### ■ Questions diverses

#### a) SMTC

M. le Maire informe le Conseil de la situation de Tisséo-SMTC au regard de la délégation de service public (DSP) à la SEMVAT concernant l'exploitation du réseau de transports en commun (bus et métro). À l'échéance de cette DSP, Tisséo a lancé un appel d'offres et la Commission des marchés a préféré la CONNEX plutôt que la SEMVAT. Devant cette situation le Préfet a exceptionnellement prorogé d'un an (jusqu'au 31 décembre 2004) la DSP à la SEMVAT. Le comité syndical de Tisséo convoqué pour le 9 juillet 2004 doit impérativement se prononcer : relancer une nouvelle DSP ou passer en régie.

#### b) Chiens dangereux

Les élus souhaitent qu'un rappel de la législation sur « les chiens dangereux » soit fait auprès des détenteurs. Il sera dans un prochain courrier rappelé aux personnes ayant déclaré leurs chiens en Mairie (conformément à la loi du 30/4/1999) les termes de la lettre adressée en décembre 2003 : déclaration obligatoire, promenade en laisse et muselés, par une personne majeure, rappel des sanctions encourues.

## Conseil municipal du jeudi 8 juillet 2004

### ■ Avis sur le maintien de l'ouverture de la 4<sup>e</sup> classe de l'école maternelle

L'Inspection Académique sollicite l'avis du Conseil Municipal au sujet du maintien de l'ouverture de la 4<sup>e</sup> classe de l'école maternelle.

Au vu du dossier (nombre et âges des enfants inscrits pour la prochaine rentrée en maternelle), des perspectives de constructions imminentes, et fidèle à sa ligne quant à l'âge de première admission des enfants, le Conseil unanime décide le maintien de l'ouverture de la dite classe, et dit que le matériel et le



# cipaux en bref

personnel nécessaires au fonctionnement de celle-ci sont en place.

## ■ Tarifs cantine 2004/2005

### a) Tarifs cantine des jours scolaires et des centres de loisirs

Le prix des repas de la cantine est fixé, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2004, comme suit, pour les 6 tranches (modifiées) de quotient familial, après accord unanime du Conseil :

#### • Cantine des jours scolaires

6° - au-dessus de 1 816 €	: 2,83
5° - de 1 446 à 1 815 €	: 2,69
4° - de 999 à 1 445 €	: 2,67
3° - de 716 à 998 €	: 2,31
2° - de 499 à 715 €	: 1,99
1° - jusqu'à 498 €	: 0,87

#### • Cantine des centres de loisirs

Pour les mêmes tranches, les prix sont respectivement fixés à 3,57 - 3,18 - 2,31 - 1,99 et 0,87 €.

### b) Tarif repas adulte à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2004

Décision unanime du Conseil d'augmenter le prix du repas adulte servi à la cantine scolaire de 3,65 € à 3,91 €.

## ■ Autorisation d'ester en justice

Une association a intenté un recours contre la commune d'Auzeville dans le cadre d'un refus de prêt de salle. Le Conseil unanime autorise M. le Maire à ester en justice.

## Conseil municipal du jeudi 23 septembre 2004

### ■ Acquisition d'un véhicule pour la police municipale

Accord unanime du Conseil sur cette acquisition, prévue au budget 2004, après avis d'appel public à concurrence réglementaire, pour livraison vers le 15 octobre 2004.

### ■ Déclassement du chemin du Canal

La commune a demandé à la Subdivision de Toulouse-Est le déclassement du chemin du Canal (de la RN 113 jusqu'au canal) actuellement départemental en voie communale.

Accord unanime du Conseil Municipal sur cette proposition.

### ■ Différentes dispositions d'ordre financier

*Virements de crédits portant modification de l'affectation du résultats 2003 et décisions modificatives* entraînant déplacement de différentes sommes sans affecter le total du budget. Accord unanime du Conseil.

*Admission en non valeur* de créances irrécouvrables (36,35 €). Accord unanime du Conseil.

### ■ Convention de mise à disposition d'un agent à l'association « Go-Elan Gymnastique »

Accord unanime du Conseil pour cette mise à disposition pour accompagner, au sein de l'association « Go-Elan Gymnastique », les jeunes dans le cadre d'activités et de projets sportifs, notamment de gymnastique, sur la Commune.

### ■ Convention entre les communes d'Auzeville, Castanet et l'association « Go-Elan Gymnastique »

Vu la transformation du Club de Gymnastique Artistique d'Auzeville en association indépendante « Go-Elan Gymnastique », une convention entre les deux communes (Castanet et Auzeville) et cette association s'impose pour ce qui concerne les matériels (inventaire, achats, entretien, localisation) et installations utilisées.

Sur le contenu et la durée de cette convention (1 an renouvelable pour la même durée par tacite reconduction). Accord unanime du Conseil.

### ■ Avenant à la convention entre commune d'Auzeville et Foyer Rural

Accord unanime du Conseil sur les modifications des articles 2 et 3 de la convention liant la commune d'Auzeville et le Foyer Rural, à savoir :

- à l'article 2 sur l'obligation de mise à disposition à d'autres associations rajouter l'association GO-ELAN GYM.

- nouvelle rédaction de l'article 3 sur la réserve d'usage : « Les demandes d'attribution des locaux par des associations tierces devront être adressées au Maire. La décision d'attribution de locaux sera

prise par la Municipalité (et non par le Foyer Rural) après consultation de ce dernier quant à la disponibilité des locaux ». Par ailleurs, le NB est supprimé.

### ■ Convention avec la commune de Labège (BLAC)

La rémunération d'un assistant sportif non titulaire mis à disposition du Basket Labège Auzeville Club (BLAC) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2004, pour une durée de 10 mois, sur la base de 20 heures hebdomadaires, sera partagée par moitié entre les communes de Labège et d'Auzeville.

Accord unanime du Conseil pour payer les 10 heures mensuelles de cet agent directement à la commune de Labège.

### ■ Modification du temps de travail d'un agent

Accord unanime du Conseil pour porter de 28 heures à 30 heures/semaine le temps de travail d'un Agent d'animation, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2004.

### ■ Chemin del Prat RD 57 a - convention avec le Conseil Général

Il convient d'établir une convention entre notre commune et le Conseil Général (pour être conforme aux nouvelles directives), pour la réalisation dans les emprises routières départementales et concernant la fin des travaux d'urbanisation du dernier tronçon du chemin del Prat.

Accord unanime du Conseil pour que M. le Maire signe cette convention.

### ■ Transfert de la compétence assainissement au Sicoval

Accord unanime du Conseil pour la mise à disposition du Sicoval des biens meubles et immeubles détenus par les communes et les syndicats existants sur le territoire au Sicoval concernant l'assainissement, en reprenant l'ensemble de leurs droits et obligations auprès des contractants, et afin qu'il les utilise pour l'exercice de sa compétence et assure la continuité du service.

### ■ Décision modificative : transfert de compétence assainissement au Sicoval

Lors du transfert de la compétence assainissement de la commune au Sicoval, il

(suite page 6)



convient de prendre les dispositions budgétaires et comptables suivantes :

1) clôture du budget annexe M49 et réintégration de l'actif et du passif dans le budget principal.

2) constatation des résultats, restes à réaliser et transfert des excédents.

La commune reprend dans son budget principal le résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement. Elle transfère ensuite la partie des excédents servant à la couverture des restes à réaliser. Les opérations inscrites au budget sont les suivantes :

a) résultat de fonctionnement reporté : 168 238,16 €.

b) solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 292 905,18 €.

c) constatation des restes à réaliser (en dépenses : 345 605,15 € et en recettes : 108 494,39 € soit un solde de 237 110,76 €)

d) le transfert des excédents ou déficits L'opération inscrite au budget pour couvrir les restes à réaliser, en prélevant une part des excédents, est la suivante : report au compte 678. Autres charges exceptionnelles de 237 110,76 €.

### 3) opérations de mise à disposition

La commune procède aux opérations de mise à disposition et inscrit dans son budget 2004 des écritures égales de dépenses et recettes d'investissement pour un montant de 3 455 498,25 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, la décision modificative concernant le transfert de la compétence assainissement au Sicoval.

### ■ Vente du terrain situé sur l'ancien emplacement réservé n°16

Par délibération en date du 23 mai 2002 la Commune a acheté une parcelle AA 62 portant une maison en mauvais état, afin d'effectuer les travaux de sécurité d'aménagement d'un carrefour. Après destruction de la maison, la commune a divisé ce terrain en trois parcelles et, après avis du service des Domaines, a décidé de les vendre au prix de revient de 125 € le m<sup>2</sup>.

Le Conseil unanime accepte ces ventes au prix indiqué.

### ■ Dissolution du SIVOM de la banlieue Sud-Est

Les compétences déchets et voirie (pool routier) ayant été successivement transférées au Sicoval en 2003 et 2004, il reste au SIVOM de la Banlieue Sud-Est,

dont Auzeuville est membre, les compétences suivantes :

- aides ménagères à domicile,
- médecine professionnelle,
- ramassage des animaux errants.

Le SIVOM voisin de Montgiscard connaît une évolution comparable.

Constatant leur appartenance à un même territoire (Sicoval), leurs activités à la fois communes et complémentaires, les élus de ces deux syndicats ont envisagé la « fusion » de leurs structures respectives avec :

- dissolution du SIVOM Sud-Est,
- extension de ses compétences par le SIVOM de Montgiscard,
- puis absorption par celui-ci des communes du SIVOM dissous,
- pour constituer un SIVOM unique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, approuve la dissolution du SIVOM Banlieue Sud-Est au 31 décembre 2004.

### ■ Approbation des statuts du SIVOM de Montgiscard et demande d'adhésion aux compétences

Le projet de statuts modifiés du SIVOM de Montgiscard préparé par 7 élus de chaque SIVOM, approuvé à l'unanimité par ses membres, et notre adhésion au SIVOM de Montgiscard, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, pour les compétences suivantes :

- aides ménagères à domicile,
  - médecine professionnelle,
  - ramassage des animaux,
- sont discutés et mis aux voix. Accord unanime du Conseil.

### ■ Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Suite à une proposition reçue des services fiscaux et de la Préfecture, le Conseil s'est interrogé sur l'opportunité et la possibilité de majorer la valeur locative des propriétés non bâties classées en zone urbaine, soit l'assiette des taxes foncières de ces propriétés.

La Commission communale des finances consultée a donné un avis favorable. Le Conseil estime néanmoins que les données dont il dispose sont insuffisantes pour prendre une décision et reporte la question à un prochain Conseil.

### ■ Barèmes des services communaux

Le Conseil décide à l'unanimité que les tarifs de tous les services payants fournis par la commune, et qui tiennent compte des revenus de la famille, sont facturés en s'appuyant sur la grille des quotients familiaux adoptée lors de sa séance du 8 juillet 2004.

### ■ Enquête publique

Les services de la Préfecture font part de l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Départemental d'Élimination des déchets ménagers et assimilés de la Haute-Garonne du 4 octobre au 5 novembre 2004.

Le Conseil unanime donne un avis favorable à cette enquête, et suggère d'en faire la publicité par affichage et dans le prochain Téléx.

### ■ Rapport d'activité 2003 des syndicats des eaux

• SIEBSSET (S. intercommunal des eaux des banlieues sud et sud-est de Toulouse) : 1,27 € le m<sup>3</sup> (hausse de 6,17 %)

• SIECC (S. communal des eaux des coteaux de Castanet) : 0,74 €/m<sup>3</sup> (hausse de 2,78 %)

Pour les deux syndicats : eau de bonne qualité et aucune analyse non conforme.

Jean-Marie DESTOMBES

## Les ASF et la Justice

### Quand un procès gagné se retourne contre les usagers

Comme il est dit plus loin, la Coordination Circulation Sud-Est jugeant illégal l'écart de tarifs aux péages entre les usagers des rocade est et ouest en réclamait le rapprochement.

Les ASF ayant perdu leur procès ont fait appel, puis (bizarrement) retiré cet appel. Une info vient d'arriver en mairie : les ASF ont finalement accédé au désir d'égalité des usagers. Elles ont rapproché les deux tarifs en augmentant celui des automobilistes qui sortent vers la rocade ouest ... qui apprécieront certainement ce rapprochement par le haut !

À suivre !



# L'activité de l'équipe municipale

Nous programmes et les réalisations en cours. Les projets pour les années à venir dans les domaines de l'urbanisme, des voiries et des trottoirs, des bâtiments et équipements publics, de l'environnement, de l'enfance et des jeunes.

## L'urbanisme

Nous allons examiner les 2 principaux programmes d'urbanisme :

- la ZAC (ou quartier) du Pont de Bois,
- le projet de lotissement au lieu-dit « Moulin Armand »,

ainsi que la révision du Plan Local d'Urbanisme-PLU-(nouvelle dénomination du POS).

### 1) La ZAC (quartier) du Pont de Bois

Rappelons que la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du pont de Bois a été approuvée par le Conseil Municipal d'Auzeville en juin 2003 et par le Conseil de Communauté du SICOVAL en juillet 2003. Ce dernier a la responsabilité (maîtrise d'ouvrage) de l'aménagement de cette ZAC qui va donner progressivement naissance à un nouveau quartier de notre commune et en constituer un élément dimensionnant. La réalisation de ce quartier s'étalera jusqu'en 2010.

Le « lotissement » des Demoiselles constitue la première phase de cette réalisation.

#### - Le Lotissement des Demoiselles

Ce projet de lotissement a été présenté dans la *Nouvelle Lettre d'Auzeville* n° 59 d'octobre 2003.

Il comporte 33 lots dont la superficie est comprise entre 562 m<sup>2</sup> et 1112 m<sup>2</sup>. Ces lots sont destinés à la construction

de maisons individuelles. Le 34<sup>e</sup> lot de 1 900 m<sup>2</sup> est destiné à recevoir 5 maisons à loyer modéré qui seront construites par la société HLM Le Nouveau Logis Méridional. Les 33 lots sont tous réservés à la vente depuis près d'un an.

21 permis de construire avaient été accordés ou déposés fin septembre. La première construction a commencé en octobre.

#### - La partie centrale de la ZAC

C'est sur la partie centrale de la ZAC (quartier) du Pont de Bois que vont être construits :

une résidence de 200 logements étudiants, 135 logements, 25 maisons de ville, une résidence de 20 logements réservés aux visiteurs (chercheurs, enseignants) des établissements de l'Agrobiopole et 7 750 m<sup>2</sup> de bureaux pour des activités tertiaires d'entreprises.

Pour réaliser cet ensemble de constructions, un appel à projet a été lancé. 20 candidats se sont déclarés. 8 ont été retenus. Chacun d'entre eux constitue en fait un véritable consortium regroupant promoteurs dans le domaine du logement, de l'immobilier d'entreprises, société HLM, architectes... Les projets doivent être déposés avant le 23 décembre prochain.

Le choix du lauréat se fera en janvier ou février 2005. Les constructions commenceront en 2006.

#### - Le centre commercial de la ZAC

Le centre commercial de la ZAC est prévu en bordure de la RN 113 sur une superficie de 1,5 ha. Il fera aussi l'objet d'un appel à projet de manière analogue à la partie centrale. Cet appel à projet sera lancé avant la fin de cette année.

En l'état actuel des choses, ce projet de centre commercial comporterait une surface de distribution d'environ 1500 m<sup>2</sup>, des petits commerces de proximité et le bureau de poste qui est actuellement situé à la Clape à l'arrière de la Mairie.

#### - L'enquête parcellaire et de déclaration d'utilité publique (DUP)

Tous les terrains de la ZAC ont été acquis à l'amiable à l'exception de deux parcelles pour lesquelles des négociations sont en cours. Parallèlement, un dossier d'enquête parcellaire a été établi. Il sera soumis à une enquête publique conventionnelle en octobre et novembre sous la responsabilité du préfet. Ceci constituera la dernière étape avant la déclaration d'utilité publique (DUP) de la ZAC du Pont de Bois par arrêté préfectoral.

#### - Les équipements publics : le pôle enfance

La création de ce quartier du Pont de Bois amènera de nouveaux habitants sur la commune. La construction d'équipements publics est donc nécessaire. Un terrain de 8 650 m<sup>2</sup> a été réservé à cet effet pour recevoir un groupe scolaire, une cantine, une crèche et des équipements pour les CLAE-CLSH.

Un objectif a été fixé : ces équipements doivent être opérationnels à la rentrée de septembre 2007. En effet, après les habitants du « lotissement » des Demoiselles, les futurs habitants du quartier du Pont de Bois arriveront à partir de 2007.

Ainsi qu'on vous l'a indiqué dans la précédente *Lettre d'Auzeville* (n° 61 de juin 2004) un comité de pilotage chargé de la définition du cahier de charges de ces équipements a été mis en place en juin dernier. Le cahier de charges doit être établi pour ce mois de novembre. Il n'y a pas de temps à perdre.

**Les travaux de viabilisation du lotissement des Demoiselles ont commencé en novembre 2003. Ils seront achevés fin octobre.**

**L'accès chantier a été effectué à partir d'une voirie provisoire créée à cette fin, à partir du giratoire de l'ENSAT, avenue de l'Agrobiopole.**

**Nous avons ainsi évité toute nuisance aux riverains et tout particulièrement à ceux du lotissement du Verger conformément à leur demande.**



## 2) Le lotissement du lieu-dit « Moulin Armand »

La municipalité est en pourparler pour l'acquisition d'un terrain de 21 810 m<sup>2</sup> situé entre le lotissement de la Croix de Lamarque et celui du Moulin Armand. Ce terrain est classé constructible au POS de la commune mais avec un coefficient d'occupation des sols (COS) nul ce qui empêche de fait toute construction. Une modification du POS est en cours pour doter ce terrain d'un COS non nul. Cette modification donnera lieu à une enquête publique qui se déroulera avant la fin de l'année en cours.

La municipalité a pour projet la réalisation d'un lotissement communal d'une quinzaine de maisons individuelles à construction libre programmé pour 2005.



Le site du futur lotissement au lieu-dit « Moulin Armand »

## 3) La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Au terme de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) notre POS (Plan d'Occupation des Sols) est appelé à devenir un PLU (Plan Local d'Urbanisme), dans le cadre d'une révision que nous avons engagée.

Cette révision doit respecter le Schéma Directeur d'Aménagement Toulousain (SDAT) qui est en vigueur depuis octobre 1999 ainsi que la Charte d'Aménagement du Sicoval.

La révision en cours s'étalera sur les 18 mois à venir pour s'achever au premier trimestre 2006.

Des réunions d'information et de concertation ouvertes à tous seront organisées aux différentes étapes de l'avancement de la révision. Il va de soi que vous en serez tenus informés et invités à y participer.

## Les voiries et les trottoirs

### 1) Les voiries

#### - le chemin del Prat

La dernière tranche de réaménagement



La partie du chemin del Prat qui reste à aménager

du chemin del Prat situé entre, d'une part, le giratoire du square des Droits de l'Homme et de l'allée de la Durante, et, d'autre part, le chemin des Écoles et l'allée du Pré Saint Séverin, est en cours d'étude. Le projet sera arrêté dans le courant du premier trimestre 2005 pour une réalisation des travaux en 2005.

#### - le chemin du Docteur Delherm

L'étude d'un réaménagement complet du chemin du Docteur Delherm sur Auzeville et Castanet est mené conjointement avec la municipalité de Castanet. L'importance de ce projet nous a amené à recourir à un bureau d'études. Le projet devrait être achevé dans les 6 mois à venir et les travaux réalisés en 2005-2006.

#### - chemin de l'Église

Le chemin de l'Église est une voirie départementale. Nous avons demandé au Conseil Général de programmer des travaux de réaménagement sur le tronçon situé entre l'allée de la Bergerie et la place de la Mairie Vieille. Il s'agit d'une procédure lourde et longue qui ne permet pas d'envisager une réalisation avant au mieux 2007.

#### - opérations de sécurité et ralentisseurs

Le croisement du chemin de la Mairie et du chemin Saint Jean doit faire l'objet d'un aménagement destiné à le sécuriser. Une demande de financement pour cette opération a été formulée.

Afin d'accroître la sécurité en ralentissant la vitesse, la pose de ralentisseurs est programmée :

- chemin de l'Église, à proximité de la place de la Mairie Vieille,
- chemin du Moulin Armand.

Des comptages du nombre de véhicules ainsi que de leur vitesse ont été effectués allée des Pommiers et chemin de Borderouge. Ils ont été présentés lors d'une réunion avec les riverains qui s'est tenue le 13 octobre dernier à la mairie. La vitesse excessive de certains véhicules constatée chemin de Borderouge

conduira à prendre des dispositions qui restent à déterminer.

#### - l'accès des riverains du Canal

Plusieurs familles habitent près du Canal du Midi. Elles ne peuvent accéder chez elles qu'en passant par le pont de Mangepommes à Ramonville puis par le chemin de halage longeant le Canal du Midi. Depuis de

nombreuses années, ce chemin a été aménagé en piste cyclable utilisée par les cyclistes, les coureurs à pied, les marcheurs, les rollers... Les voitures y sont interdites sauf celles des riverains, ce qui est indiqué par des panneaux. Ce qui n'empêche pas les riverains circulant en voiture d'être régulièrement agressés et parfois très violemment avec blessures par des usagers irascibles de la piste cyclable. Afin de rechercher puis de mettre en œuvre une solution à ce difficile problème, une réunion que nous avons initiée a eu lieu en juin dernier. Y participaient le Conseil Général de notre canton (c'est le Conseil Général qui a construit la piste cyclable) ainsi que les Voies Navigables de France (VNF), gestionnaires du Canal.

Une solution est à l'étude. Elle sera relativement coûteuse. Ce sera le prix à payer pour assurer la sécurité de nos riverains.

### 2) Les trottoirs

Le programme de réfection des trottoirs entrepris en 2001 va se poursuivre cette année en réalisant la dernière tranche du lotissement des Mimosas.

Une programmation a été arrêtée pour les 5 ans à venir.

La solution choisie se révèle bien être la moins coûteuse.

## Les bâtiments et équipements publics

### 1) Les bâtiments

Vous êtes nombreux à utiliser le Foyer Social pour des réunions, activités diverses et fêtes de famille.

Une réflexion a été entreprise pour le rendre à la fois plus fonctionnel, plus accueillant et le rafraîchir. Un programme de travaux a été défini. Il sera réalisé d'ici le printemps prochain.

La Mairie Vieille est un bâtiment de



caractère qui mérite d'être réhabilitée. Une première tranche de travaux pourrait être engagée en 2005.

Le bâtiment du Foyer Rural nécessite quelque rafraîchissement. Réalisation en 2005 et 2006.

## 2) La Durante



La Durante

Le Conseil Général nous a accordé la subvention indispensable à la transformation de la Durante en une salle pour des manifestations festives pouvant aller jusqu'à 200 personnes. C'était une condition sine qua none pour réaliser cette opération. Les travaux commenceront au 2<sup>e</sup> trimestre 2005. Achèvement prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2006.

## 3) Les équipements sportifs

Deux sites ont été retenus pour la réalisation d'équipements sportifs consistant, notamment, en un terrain de sports collectifs (football-rugby) et un deuxième gymnase.

Ces deux sites sont dans la ZAC (quartier) du Pont de Bois et chemin du Docteur Delherm en limite avec Castanet.

La définition précise de la nature des équipements sportifs nouveaux à créer, le site de leur implantation, l'évaluation de leur coût, leur financement et le calendrier de leur réalisation restent à déterminer dans les tout prochains mois.

## 4) L'extension des ateliers municipaux

Les ateliers municipaux situés allée de la Grande Ourse sont devenus très insuffisants. Leur extension est indispensable et fait partie des priorités. Deux options

sont possibles. Le choix reste à faire et le projet à établir.

## Environnement

### 1) Réhabilitation de la décharge

Depuis la mise en place de la déchetterie à Ramonville la décharge située chemin de la Côte Bourgoy avait été fermée. Il restait à en assurer la réhabilitation. Des sondages du terrain de la décharge ont été effectués. Ils ont permis de déterminer les déchets qui devaient être évacués dans des sites habilités à les recevoir. L'enlèvement de ces déchets a été effectué. Les autres déchets ont pu être enfouis sur place sans risque de pollution du sous-sol. Il reste maintenant à achever la transformation de ce site correspondant à sa nouvelle destination.

### 2) Emplacement des anciens garages chemin Del Prat

La commune a acquis en 2001 le terrain situé chemin Del Prat sur lequel avaient été construits des garages. La qualité de la construction et leur aspect extérieur s'intégrait mal à l'environnement.

Nous avons démoli ces garages et ferons du site un espace vert public et aménagé dans le courant de l'année à venir.

### 3) Chemins de randonnée

Le Sicoval a entrepris de réaliser un programme de 420 kilomètres de chemins de randonnée sur son territoire. 220 kilomètres ont été réhabilités ou créés. Ce réseau de chemins de randonnée concerne notre commune. La définition de leur tracé et en phase de finalisation.

## Enfance et jeunes

Dans les 2 précédents numéros de la Nouvelle Lettre d'Auzeville nous avons parlé du Contrat Éducatif Local (CEL) qui a pour objet d'améliorer et de développer les services périscolaires et de loisirs pour les enfants, les adolescents et les jeunes. La décision d'élaborer un CEL a été prise au début de cette année. Un organisme a été choisi pour conduire ce travail. Il s'agit de PRISM. Ce travail est effectué sous la direction d'un comité de Pilotage qui regroupe des Conseillers Municipaux, des enseignants de l'école d'Auzeville, le Principal du Collège de Ramonville, le Proviseur du Lycée Bellevue, des représentants des parents d'élèves du personnel communal du Foyer Rural ainsi que des autres associations œuvrant sur la commune.

La phase diagnostic du CEL s'achève en octobre. Elle a été présentée au Comité de Pilotage du CEL le 12 octobre. A partir de ce diagnostic le projet de CEL sera établi. Il sera approuvé d'ici la fin de cette année ou tout au début de l'année prochaine pour une mise en œuvre sans délai.

Pour conclure provisoirement indiquons que ce tour d'horizon n'a rien d'exhaustif. En particulier nous n'avons pas parlé du projet de voies de transport en commun en site propre (TCSP) entre Ramonville et Castanet / Péchabou que nous avons longuement traité avec les questions de transports en commun dans le numéro précédent (n°61 de juin 2004) de la Nouvelle Lettre d'Auzeville. Nous n'avons également pas traité la vie associative. Ce sera l'objet d'un prochain article.

Nous terminerons en mentionnant les nouveaux plans de ville apposés sur les panneaux d'information cet été.

François Régis VALETTE



L'ancienne décharge après enlèvement des déchets pollués



# La vie de quartiers

## Si tu ne viens pas à Lagardère... les élus viendront à toi !

C'est de la concertation et du dialogue que naissent les idées, que se concrétisent les projets.



Rencontre entre habitants de la Place des tournesols et municipalité

Nous voulons vous convaincre qu'il ne s'agit, pour vos élus, ni d'un lieu commun, ni de paroles en l'air ; en revanche, plutôt qu'une volonté, la concertation est pour nous une méthode de travail. Elle ne fonctionne que si elle est décidée et partagée.

La municipalité a toujours associé les habitants aux grands et petits projets, à travers les réunions de riverains, les réunions thématiques sur les grandes questions telles que la ZAC, la Durante, les travaux d'urbanisation, etc.

Pour améliorer encore les échanges que nous souhaitons fructueux, les élus vont venir à la rencontre des habitants, **quartier par quartier**, tout au long des mois à venir.

Il ne sera pas nécessaire qu'il y ait une « actualité » dans le quartier concerné.

Les Auzevillois et Auzevilloises seront invités (par voie de courrier) à se réunir avec leurs élus afin de discuter, d'exposer leurs demandes, remarques, idées, etc.

Les questions relatives au quartier concerné seront bien sûr largement évoquées ; par ailleurs, les projets, les questions intéressant l'ensemble de la

commune et des habitants seront mis en lumière et discutés.

Le but n'est pas de se refermer chacun dans son quartier, mais bien d'appréhender notre implication à tous dans la vie de la commune.

Outre la gestion de la commune que

vous nous avez confiée, nous préparons des projets pour tous ; il est donc évident que nous les partageons avec vous.

Nous souhaitons que votre intérêt pour la vie de votre commune ne faiblisse pas. Vous l'avez déjà démontré par le passé.

A bientôt

**Irène TARDIEU**

## Dix bougies pour la Mayrine

Le 17 septembre 2004, les habitants du lotissement de la Mayrine ont fêté le dixième anniversaire de leur installation. Neuf ans après leur première fête de quartier le 16 juin 1995 (\*), ils se sont retrouvés avec autant d'enthousias-



me et avec la même méthode : chaque famille a apporté une entrée ou un dessert, le comité d'organisation ayant préparé le traditionnel punch (\*\*), les grillades et les boissons.

Pour l'occasion, on tira un feu d'artifice et l'on finit la soirée par une soirée dansante très animée.

Durant toute cette période, et à une seule exception près, les habitants de la Mayrine se sont donnés au moins un rendez-vous par an sur le site maintenant traditionnel de l'impasse Cra-bouffé.

La recette de cette régularité tient en trois ingrédients :

- simplicité (on ne se prend pas la tête pour l'organisation qui doit rester la plus légère possible)

- convivialité : objectif principal de la rencontre

- renouvellement : la petite équipe de 3 ou 4 personnes qui organise et prépare varie tous les ans (sauf pour le punch bien sûr...). Ainsi les organisateurs de cette année, Alain Barrau et Louis-Georges Brunet, n'avaient pas mis la main à la pâte depuis plusieurs années.



Les G.O. se congratulent

Pour plus de détails sur ce dixième anniversaire, le site festif de la Mayrine est le : <http://mayrine.monsite.wanadoo.fr>

(\* ) certains petits plaisantins dirent à l'époque que le comité d'organisation les avait fait tous mander au bas du lotissement...

(\*\*) préparé comme à l'accoutumée par Annie Hoarau unanimement saluée pour sa régularité dans l'effort et la qualité

(suite page 11)



## Nègue - Saumes 4<sup>e</sup> édition du repas de quartier

Les traditions devant être perpétrées pour durer, c'est avec grand plaisir que nous avons organisé ce 4<sup>e</sup> repas de quartier, place des Tournesols, le 12 septembre pour une après-midi de partage et de convivialité, avec l'ensemble des habitants du lotissement qui adhèrent à l'idée.

Domage que certains, ayant d'autres engagements, n'aient pu se joindre à nous mais la 5<sup>e</sup> édition leur permettra de se rattraper...

Soleil, bonne humeur, nourriture... tout a été mis en commun, pour le plaisir de tous.

Nous avons pris plaisir à organiser ce repas qui permet de tisser et de renforcer des liens de voisinage.

Alors à l'année prochaine !

**Isabelle ZAMOLO**  
**Corinne DUBEAU/OULIÉ**



# Rentrée 2004

Quelques jours après le grand rush de la rentrée, nous rencontrons **Corine Monier** qui remplace Patricia Andrieu comme directrice de l'école élémentaire. Monier ! un nom familier ici ! une parenté avec Françoise Monier ? Aucune.

Elle commence par présenter l'équipe, renouvelée pour moitié (comme on le note dans le tableau 1) et enchaîne sur son parcours, ses idées, ce qu'elle souhaite pour l'école et les enfants.

Elle a pratiqué longtemps un poste de direction dans la Manche, bien loin de sa région natale, l'Ariège. Puis elle choisit de revenir avec ses enfants (garçon et fille âgés aujourd'hui de 16 et 18 ans) vers ses racines méridionales, pour enseigner à Ramonville deux ans, puis à Pechbusque, avant de nous rejoindre. Elle participe depuis quatre ans à des rencontres théâtrales avec sa classe. Elle souhaite continuer ici, avec ses élèves, en partenariat avec d'autres écoles et notamment avec celle d'Odars (où enseigne maintenant Patricia Andrieu).

Ses projets pédagogiques sont multiples : classe découverte pour le cycle 3, « écoles qui chantent » pour le cycle 2, création d'un journal d'école (1 ou

2 numéros par an) et des activités autour d'un thème fort, **l'éducation à la citoyenneté**. Ce dernier projet recouvre à la fois la sécurité routière et l'EPS (éducation physique et sportive) : il est question de courses de rollers, de pratique du vélo, d'exercices d'orientation, afin d'acquérir la pratique du « déplacement en ville en toute sécurité ». Elle souhaite le concours des animateurs du CLAE pour mener à bien ces actions. Une



Tableau 1 : École élémentaire 2004/2005

Enseignants	Classe	Effectif	Vient de
<b>Véronique Le Bourg</b>	CP	23	Auzeville 2003
<b>Alexandre Thorel</b>	CP		IUFM
<b>Véronique Gély</b>	CP-CE1	19	Auzeville 2003
<b>Isabelle Peransin</b>	CE1	24	Lycée Fr. Madrid
<b>Christine Salvan</b>	CE2	23	Auzeville 2003
<b>Alex Dessens</b>	CM1-CM2	28	IUFM
<b>Corine Monier (d)</b>	CM1-CM2	28	Pechbusque
<b>Alexandre Thorel</b>	CM1-CM2	145	IUFM
(d) : Directrice			



Une histoire de Michel Dubois pour sécher les pleurs du premier jour

convention école-CLAE sera nécessaire pour leur intervention pendant le temps scolaire.

Pour faire face à tous ces projets, elle se félicite du **dynamisme de l'équipe** qu'elle découvre et conclut : « Je suis sûre de pouvoir compter sur l'aide et la collaboration active des parents, et sur le soutien de la municipalité, et ceci pour le bien être et la réussite scolaire que nous souhaitons tous aux enfants ».

Direction l'école maternelle. Il faut



Corinne Monier et Louis Nougadère

ruser, se faire ouvrir des portails (**l'école est vraiment bien sécurisée !**).

Sur la porte d'entrée j'apprends que la varicelle a déjà frappé et que les poux attaquent - prière de traiter ! Pour la première, j'espère que mon immunité acquise tient toujours (c'est bien loin). Quant aux poux... À découvert, je me risque !

**Muriel Cahuet, nouvelle directrice**, est occupée à faire goûter les petits de sa classe, du moins ce qu'il en reste (vu les



Murielle Cahuet

### Tableau 2 : École maternelle 2004/2005

Enseignants	Avec les	Vient de
Muriel Cahuet (d) Michel Dubois	Très petits Petits	Ramonville Auzéville 2003
Michèle Crayssac	Grands	Auzéville 2003
Sophie Grillet	Moyens	Seine et Marne

(d) : Directrice

messages sur la porte et la grande fièvre migratoire qui saisit leurs parents le vendredi !).

Elle me parle de ses enfants de 6 et 8 ans... et puis de ses activités, la danse, le chant dans la chorale « Jeux d'Y » de Castanet (il paraît qu'il y a un jeu de mots). Elle aussi vient en voisine : elle a enseigné deux ans à Ramonville.

Comme pour sa consœur, l'équipe est renouvelée à moitié. Nous nous réjouissons du maintien de la « **quatrième classe** » un moment en balance. L'effectif présent à la rentrée (97 enfants) est réparti en 4 classes de 24 !

Le projet « triennal » de l'école, adopté pour 2003-2006, sera tout naturellement poursuivi. Il s'agit de « **se rencontrer pour mieux communiquer** » dans toutes les situations : au sein de l'école, avec les familles, dans le réseau inter-écoles RASED (au service des enfants an difficulté).

M<sup>me</sup> Cahuet conclut sur la **collaboration avec les parents** : elle se réjouit de la forte participation à la réunion de rentrée ! ... et retourne faire goûter les recapés.

Jean-Marie DESTOMBES

**À tous les enseignants,  
à celles et ceux qui  
les accompagnent  
pour éduquer, surveiller,  
divertir, entourer,  
nourrir tous ces enfants,  
et entretenir leur cadre  
de vie, bonne nouvelle  
année scolaire.**



## Envoi du Salon d'hiver d'Auzeville « AUZ'ART » pour sa 12<sup>e</sup> édition.

**L**e Salon d'hiver d'Auzeville organisé et dirigé par l'Association « Rats d'Art », représentée par son Président Joseph Fornes, ouvrira ses portes du samedi 20 novembre au dimanche 5 décembre, dans les locaux de la Mairie.

Cette exposition de peintures et sculptures s'annonce d'une grande qualité artistique.

Les invités d'honneur, artistes renommés : Alain Alquier, Anne Pourny (secrétaire du Salon d'automne de Paris), Michel Roty, ne vous laisseront pas indifférents !

L'exigence de qualité est le maître mot de ce salon : qualité des œuvres expo-

sées (artistes connus et jeunes talents), qualité des lieux d'exposition, de l'accrochage, du parcours, avec pour ambition de faire de cette manifestation un outil relationnel entre artistes, public, professionnels du monde de l'Art, et pour objectif d'amener un très large public à rencontrer l'Art contemporain qui prend racine dans la vie quotidienne, l'individu, le corps, le milieu urbain.

Cet Art n'est pas nécessairement élitiste ou égotique et peut ou doit toucher l'intelligence sensible de la majorité de nos contemporains et des Auzevillois en particulier.

Claudy SICHI

## Il n'est jamais trop tard pour bien faire

**A**cette période de l'année, nos agendas commencent à s'étoffer ! Complétez les tant qu'il est temps car vous n'êtes pas sans savoir que la Commission Animation et Vie Locale travaille à vous divertir (plaisant euphémisme) !

Notez sans attendre que le **Vendredi 5 novembre à 20 heures 30 au Foyer Social**, vous sera gracieusement proposée une **Castagnade** arrosée de Gaillac primeur et de cidre.

La soirée sera animée par une chanteuse, **Margo Royer**, accompagnée d'un



accordéoniste. Puis, **du samedi 20 novembre au dimanche 5 décembre, le Salon d'Hiver d'Auzeville « AUZ'ART » vous ouvrira ses portes.**

Un **Marché de Noël** se tiendra sur la place de la mairie vieille, **le vendredi 10 décembre après midi de 15 heures à 20 heures**, résonnant des flonflons

d'un orgue de barbarie. Le père Noël prendra les commandes des petits et même des grands.

Vous pourrez vous détendre lors de la soirée **contes et poésies au coin du feu**, prévue **le vendredi 4 mars à 20 heures 30** au Foyer Social et déguster crêpes, merveilles et cidre !

Nous fêterons l'entrée de l'été au son des rythmes brésiliens et en lumières lors de la **St Jean 2005**

Un avant goût des vacances...

Claudy SICHI



## Idée Ciné ? Chiche !

**C'**est au mois de mars dernier que mon téléphone résonnait - « Allo, Claudy ? j'ai une idée qui pourrait se concrétiser : **un après-midi cinéma le dernier vendredi du mois !** »

Sylvette Lauzeral me faisait part d'un projet déjà fort bien échafaudé : M. Chiche, projectionniste au Cinéma 113 de Castanet accepterait de diffuser un vendredi par mois, à l'intention des Auzevillois, un film récemment programmé à tarif réduit.

Le public, on le connaissait : les Anciens du village et tous ceux qui, de par leur liberté, pouvaient aussi en bénéficier.

Seul gros problème à élucider : le transport de nos aînés ! Si un bus était affrété, cet obstacle disparaîtrait. La Municipalité interrogée donna sur le champ son « O.K. » et un bus fut programmé.

Quatre séances se sont déroulées, le public en est enchanté Si vous n'avez pas essayé...

**IL N'EST PAS TROP TARD, VENEZ...**



Claudy SICHI

## Échanges et Promotion



Au terme de son contrat emploi jeune, Sophie Bonnal nous a quittés dans l'espoir de valoriser son diplôme de rédactrice qu'elle venait de passer avec succès.

Nous avons appris avec plaisir qu'elle vient d'intégrer un poste dans une commune proche. D'autre part, Auzeville et cette commune ont convenu d'un échange entre leurs services techniques : M. Michel Benoît s'apprête à nous rejoindre et Albert Garros, compagnon de Sophie, à le remplacer.

Tous nos vœux de réussite et de bonne intégration à tous les 3.



INTERGÉNÉRATIONS

# Relations entre générations

**L**e rôle des grands-parents a bien changé depuis des décennies. Les changements sociaux, les transformations de la structure familiale, l'adaptation des rôles traditionnellement masculins ou féminins, ont obligé les grands-parents à s'adapter et à composer avec toute cette évolution.

**Le soutien mutuel entre les générations est un des facteurs déterminants de la santé et du bien-être de chacun...**

aurons à faire nous obligeront à mieux prendre en compte toutes les générations.

## Éducation et santé : Enjeux d'équité et de transmission...

En éducation, les défis sont lourds. Bien que la question du financement soit importante, celle de la transmission des valeurs, des connaissances et du savoir revêt un caractère important voire d'urgence. Dans le contexte actuel où les « sciences de l'éducation » règnent sans partage, est-il possible de transmettre aux élèves d'aujourd'hui et de demain des valeurs humanistes, de culture et d'éthique, de mémoire et de durée ? N'assiste-t-on pas, en éducation comme ailleurs, au triomphe de l'instrumental sur le contenu et le sens ?

La santé est un autre terrain fertile pour les débats entre les générations. La crise occidentale des systèmes de santé publique émerge dans un contexte où le choix politique est la réduction du remboursement de certains médicaments coûteux et indispensables à nos aînés. Mais cette crise a aussi beaucoup à voir avec l'allongement de la vie et le vieillissement de la population. En plus de travailler, les générations d'aujourd'hui sont interpellées par le défi du vieillissement... Comment allons-nous prévoir les coûts croissants de notre système de santé dans un contexte de vieillissement de la population sans pour autant perdre de vue le principe de l'équité entre les générations ?

Tous ces chambardements survenus dans la société ne laissent pas les grands-parents indifférents, qu'on se le dise ! Plusieurs d'entre eux ont décidé de jouer un rôle actif dans la commune, la *Lettre d'Auzeville* précédente s'est fait l'écho de toutes les participations (école primaire et élémentaire, centre de loisirs, crèche...) nous pouvons aller encore plus loin, pourquoi ne pas venir en aide aux familles directement ? Pourquoi ne pas intensifier encore plus de connaissances et de valeurs entre jeunes et personnes âgées dans nos différentes structures du village... ?

La seule chose qui ne doit pas changer, c'est que les grands-parents continuent à aimer tendrement et à gâter leurs petits-enfants !

**Louis NOUGADERE**



Décembre 2001  
Les anciens retournent à l'école

Quand on parle d'inter-génération, on ne considère souvent que les relations entre les petits-enfants et les grands-parents. Mais dès qu'il s'agit d'évoquer les relations parents - enfants dans les jeunes familles, de celles des enfants adultes avec leurs parents âgés, des jeunes travailleurs avec leurs aînés au travail, de celles des jeunes retraités avec les personnes plus âgées, il y a toujours des différences de pensée ou d'action qui trouvent leur origine dans le fait que ces personnes sont de générations différentes. Mais est-ce que l'inter-génération va de soi ? Les personnes âgées ont-elles vraiment le goût de se mêler à de jeunes ados en mal de se distinguer du reste de la société ? Comme je l'ai souvent entendu dire par des personnes âgées, « on est bien content quand nos petits-enfants viennent nous voir, mais parfois on est bien content également lorsqu'ils nous quittent ». À 82 ans, on n'a peut-être plus la capacité de supporter longtemps des jeunes enfants turbulents.

Cependant, il n'est pas rare de voir des relations très harmonieuses s'établir entre des jeunes et leurs grands-parents. Des enfants aux parents très occupés, qui sont

partagés entre leur carrière et leur famille, se sentent parfois négligés par la cellule familiale. À l'autre bout de la pyramide des âges, on trouve des grands-parents dont l'implication est de moins en moins sollicitée par la société. Le terrain est pourtant favorable pour que se tissent des liens intergénérationnels.

Il s'agit moins de savoir si une génération est plus individualiste qu'une autre ou s'il faut ou non se débarrasser des plus vieux pour « faire de la place aux jeunes », mais de bâtir ensemble une société responsable du bien commun, toujours tournée vers l'équité et la transmission, le partage et la filiation, l'entraide et la durée.

La perspective générationnelle peut considérablement enrichir le débat si elle aide à situer les enjeux de société dans le long terme, dans la durée ; elle peut aussi l'appauvrir si elle se confine aux accusations réciproques, à la rancœur, au ressentiment. À moins de concevoir la société comme une froide mécanique ou de croire que les choix politiques sont essentiellement des choix techniques, les grandes décisions collectives que nous



# C.L.A.E.<sup>(1)</sup> et C.L.S.H.<sup>(2)</sup> du secteur élémentaire

Véritable complément sur l'aspect loisirs de l'organisation habituelle des écoles, le CLAE joue un rôle important autour de chaque école, tant pour les enfants que pour les parents. Voici donc quelques échos de ce qui s'est passé et se passera à Auzeville. Septembre, c'est la rentrée pour petits et grands. C'est l'heure de peaufiner et de caler l'ensemble des horaires scolaires avec les horaires de travail, et démarrer les activités des uns et des autres. C'est aussi une occasion à ne pas manquer pour souligner le travail formidable réalisé par les équipes des CLAE élémentaire et maternelle qui s'occupent si bien et avec tant d'enthousiasme et de gentillesse de nos enfants. Leurs animatrices vous apportent ci-dessous quelques informations utiles pour cette nouvelle année scolaire qui démarre. Nous souhaitons une très belle fréquentation et plein succès à ces différents centres de loisirs.

Nathalie Oulié (Maman de Léa, Justine et Yan)

## Un bilan très positif !

La fête de l'école associée à celle du CLAE fut une vraie réussite afin de conclure l'année scolaire 2003-2004. En effet, les équipes d'enseignants et d'animateurs ont su construire collectivement spectacles, chants, danses, expositions, représentations sportives, repas et « boum » effectués néanmoins, par et pour les enfants. Nous pouvons également tirer un grand **coup de chapeau aux parents** venus très nombreux non seulement pour assister aux divers spectacles mais aussi pour participer à la mise en place de ces derniers. Merci encore à tous.

Pour cette année scolaire, nous envisageons de reconduire une fête commune entre le C.L.A.E. et l'école. Les animateurs la préparent dès aujourd'hui en travaillant sur plusieurs projets éducatifs et pédagogiques portant sur la danse ; la sensibilisation et l'initiation aux activités physiques et sportives « originales » (rollers, jeux d'opposition, javelot,...) le travail manuel ainsi que le bricolage, l'informatique.

Durant les dernières vacances scolaires, l'équipe d'animation a su proposer des



activités d'animation et de loisirs à un nombre important d'enfants. Nous enregistrons, pour cet été, **510 journées de présence**, pour un nombre moyen de **30 enfants par jour**. Citons les activités Théâtre avec le centre de loisirs de Castanet, camping sur notre site, ski nautique à Sesquières, vélo - Tour de France, et sensibilisation au Code de la Route, sortie au parc d'attractions de Walibi-Agur, échanges avec le centre de loisirs 3/6 ans de notre commune sur le thème du « vent », enfin séjour « voile » au lac de la Ganguise ont construit notre été.

## Projets pour 2004-2005

Pour les vacances scolaires à venir, nous avons d'ores et déjà réservé un hébergement à la station du Mourtis pour un **séjour « glisse » du 14 au 18 février 2005**.

Nous réitérons également l'initiation (et le perfectionnement pour certains) à la voile la **troisième semaine de juillet 2005 (du 18 au 22) au lac de la Ganguise**.

Enfin, nous proposons aux enfants une gamme d'animations **chaque mercredi**.

C.L.A.E. et C.L.S.H. 6/11 ans proposent l'accès à de multiples loisirs qui contri-

buent à la **socialisation et à l'autonomie**. Respecter le rythme de l'enfant, le rendre acteur de ses loisirs par le sens critique et la responsabilité, favoriser la mixité et la convivialité par la pratique d'activités et de sorties culturelles ou de plein air constituent les priorités éducatives de notre équipe d'animation.

À signaler la diffusion (dans le cahier de liaison des enfants) d'un **guide d'informations** concernant les différentes modalités de fonctionnement du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) et des CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement : mercredis et vacances scolaires) ; l'encadrement ; les activités et programmations ; les lieux d'information.

N'hésitez pas à venir vers nous pour tout complément d'information et notez nos contacts :

- 05 61 73 56 02 (mairie)
- 05 61 75 62 20 (CLAE/CLSH)
- 06 77 06 12 97 (CLAE/CLSH)

**Emmanuelle SCHAACK, responsable du secteur Élémentaire (6/11 ans)**

<sup>(1)</sup> : centre de loisirs associé à l'école

<sup>(2)</sup> : centre de loisirs sans hébergement

## Vers des comportements de citoyenneté

*Être citoyen : pouvoir jouir des droits de la cité, être membre d'un État, avoir connaissance des devoirs et de ses droits civils et politiques. S'engager pour des rapports sociaux envers une collectivité, être sensibilisé face à l'organisation du pouvoir de cette collectivité.*





Voici un bon condensé de la définition de la citoyenneté. Il paraît néanmoins primordial que chaque individu ait conscience **de ses devoirs et de ses droits** et ceci dès le plus jeune âge.

Dans le projet pédagogique du C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) et du C.L.A.E. (Centre de Loisirs Associé à l'École) du secteur Maternelle, un des objectifs généraux est : amener l'enfant à être **créateur et acteur de ses projets** pour tendre vers des comportements de citoyenneté.

Pour rendre opérationnelle cette idée, il est proposé aux enfants de **participer à la vie sociale de l'école et du village**. Comment ? Par différentes actions ponctuelles ou à plus long terme, où l'enfant est acteur, dans l'organisation, la participation et la finalité de ses projets.

**Citons quelques actions menées cette dernière année (2003-2004).**

- Opération « un bouchon, un sourire » : récolte des bouchons plastique pour l'aide aux handicapés (vous pouvez vous joindre à nous).
- Rencontres inter-génération : partage de moments conviviaux avec les personnes âgées du village.
- Voter pour son activité : par le vote, l'enfant peut choisir son film lors d'une sortie au cinéma, sa chanson lors de l'atelier chorale, son itinéraire lors d'une sortie randonnée.
- S'exprimer, s'écouter : être capable de prendre la parole en groupe pour donner son avis et être capable d'écouter l'avis de l'autre, pour mener aux débats.
- S'investir, s'engager : élaboration avec les enfants des règles de vie dans le groupe, les définir, les respecter.
- Organisation et participation au carnaval des enfants avec le Foyer Rural.

Cette énumération (qui n'est pas exhaustive) illustre l'état d'esprit dans lequel les enfants sont encadrés. Bien sûr, le jeu, l'amusement, la créativité, l'expression, la solidarité prennent aussi part à l'accueil des enfants, sachant que tout est exploité lors de ses loisirs pour sa **construction harmonieuse**.

**Valérie RÉGIS**  
Responsable CLAE maternelle

## CLSH ados Évolution et bilan 2004

La législation Jeunesse et Sports en matière d'encadrements et de normes de sécurité a énormément changé. En conséquence, la Mairie d'Auzeville a investi cette année en matériel et a recruté davantage d'animateurs. Le fonctionnement du centre a donc évolué du fait de l'expérience acquise ainsi que par l'utilisation des nouveaux matériels.

Nous pouvons remarquer qu'il y a une évolution importante de la fréquentation du Centre Ados depuis sa création en 1999.

Évolution du Centre Ados (11-17 ans)	
Années	Nombres de journées jeunes
1999	335
2000	443
2001	446
2002	562
2003	990
2004	1317 **
** : prévisionnel	
NB - Le Centre Ados ne fonctionne que six semaines par an.	

L'objectif premier du Centre Ados, est de créer ou de développer la cohésion (« lien social ») entre jeunes en les responsabilisant par des activités en autonomie (si accord des parents)

Les activités sportives et culturelles sont des outils pédagogiques qui permettent aux jeunes de se mélanger (âge, sexe, catégorie sociale), de s'aider devant des situations à sensations nouvelles.

Enfin les jeunes, pendant la période du séjour, sont en rupture de leur confort



familial. Ensemble, ils doivent s'adapter à des règles (vie en collectivité, hygiène...).

Les séjours sont organisés pour répondre aux attentes des jeunes, tant au niveau des lieux que des activités sportives et culturelles.

Pour permettre une mixité sociale, la mairie d'Auzeville met en place une politique tarifaire modulée en fonction des capacités contributives de chacun.

**Cette année le Centre Ados a proposé 3 séjours.**

- **En février** du 07/02 au 13/02 pour la glisse Espagnole à Super Esport il y avait 23 participants (11 filles et 12 garçons). Malheureusement il n'y avait que de la neige artificielle, et la randonnée en raquettes s'est transformée en randonnée pédestre. Pour la première fois les participants avaient la possibilité d'une demi-journée avec l'école de ski de la station.

Le centre recherche des stations familiales avec un hébergement en pied de piste, pour une meilleure organisation des journées et une optimisation des activités de glisse.

- **En avril** du 03/04 au 09/04 pour le thème *Pierre Paul Riquet* à St Ferréol il y avait 12 participants, 3 filles et 9 garçons. Ce séjour en gîte, en autonomie complète, permet aux jeunes, avec un groupe moins important, de créer des liens plus intenses. Le climat ne nous a pas dérangés dans les différentes activités (rando, VTT, moto, visites..).

- **En juillet** du 01/07 au 13/07 : *Voile à l'Océan Atlantique*, de La Rochelle à l'île d'Oléron en passant par l'île de Ré. Il y avait



peu altérés. Néanmoins, je tiens à souligner l'adaptabilité des jeunes qui ont su se satisfaire d'un espace de vie plus réduit, ainsi que d'une liberté moins importante. Quelques jeunes ont souffert du froid pendant les activités surf et voile. Le grand groupe était divisé en petits groupes tous les jours pour mélanger au maximum les jeunes et permettre un meilleur encadrement. On a pu remarquer qu'ils avaient du mal à s'orienter sur les pistes cyclables ou qu'ils adoraient cette activité pour ajouter quotidiennement des kilomètres au compteur.

38 participants, 18 filles et 20 garçons. Ce séjour sous tente itinérant a demandé un gros travail logistique. La pluie et la tempête ont changé quelque peu l'organisation du séjour. En effet à partir du 07/07 les tentes ayant été arrachées pendant la nuit, nous avons dû poursuivre notre itinérance de gymnase en gymnase et non plus de camping en camping. Le fonctionnement du séjour et l'indépendance des jeunes ont donc été un

Certains « grands » vont nous quitter cette année pour voler de leurs propres ailes. Peut être feront-ils comme Aurélien Brunet qui, cette année, est passé de colon à animateur stagiaire. Pour lui

qui connaît le fonctionnement du centre depuis maintenant 5 ans, ce passage de l'autre côté de la barrière a permis d'appréhender le séjour et les longues journées d'une autre façon (organisation, responsabilité, sécurité...). Nous ne pouvons qu'être satisfait et fier de travailler avec des jeunes que nous avons eu la chance d'accompagner « dans leurs vies de jeunes hommes », et qui maintenant s'impliquent pour encadrer les générations suivantes.

Nous tenons à remercier les parents qui nous accordent leur confiance en permettant aux jeunes de s'inscrire de plus en plus nombreux aux séjours.

Nous réaffirmons notre motivation pour répondre au mieux à vos attentes et sommes à votre disposition à la mairie au 05 61 73 56 02 ou au 06 87 30 65 80 Email : [mairie.auzeville@wanadoo.fr](mailto:mairie.auzeville@wanadoo.fr)

**Jacques-Hervé RIGAULT**  
Directeur du Centre Ados

INFORMATION  
JEUNESSE



## Les infos du PIJ

### Se former tout au long de la vie, une utopie ?

... Non, un droit individuel inscrit dans la loi publiée le 4 mai 2004 qui crée de nouveaux modes d'accès à la formation et organise les moyens d'un dialogue entre le salarié et l'entreprise.

Cette nouvelle loi doit « favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, permettre leur maintien dans l'emploi, le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de qualifications professionnelles ».

#### Le DIF - Droit Individuel à la Formation

Investir dans la formation sur le long terme pour les salariés comme pour les entreprises est aujourd'hui une nécessité. Un Droit Individuel à la Formation est créé pour les travailleurs de droit privé = 20 heures par an réparties sur 6 ans. Une partie de la formation pourra se dérouler en dehors du temps de travail.

#### Le CIF - Congé Individuel de Formation - un moment menacé - est maintenu

Le contrat de professionnalisation concernant les jeunes de 16 à 25 ans ou

les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, remplacera à compter d'octobre 2004, les contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation.

Un « passeport formation » formalisera les compétences et les connaissances acquises, soit en formation initiale, en formation continue ou du fait de l'expérience (VAE).

Enfin, les entreprises s'engagent à augmenter leur participation dans le financement de la formation.

#### Pour plus d'infos rendez-vous au :

**Point Information Jeunesse  
CASTANET-AUZEVILLE  
Ancienne mairie  
31320 Castanet Tolosan  
Tél. : 05 34 66 73 10  
[pij.castanet.auzeville@crij.org](mailto:pij.castanet.auzeville@crij.org)**

**Mardi - mercredi - vendredi :**

9 h 30 - 12 h 00

**Samedi :** 10 h 00 - 12 h 00

**Lundi - mardi - vendredi :**

13 h 30 - 18 h 00

**Mercredi - jeudi :** 13 h 30 - 20 h 00



## Les ateliers d'initiation Internet du PIJ

Vous souhaitez :

- apprendre à surfer sur Internet,
- vous perfectionner sur les méthodes de recherche d'information (moteurs de recherche, mots clés...),
- utiliser et gérer une messagerie Internet (pour communiquer avec des amis, la famille en région, à l'étranger),
- vous familiariser avec l'environnement de l'ordinateur.

Prenez rendez-vous au PIJ de Castanet/Auzeville au **05 34 66 73 10** pour les horaires d'ateliers proposés ci-après : **mercredi et jeudi 18 h/20 h, samedi 10 h/12 h.**

À bientôt au PIJ !



# Histoire d'eau

**L'eau : un enjeu d'importance.  
État des lieux vers une gestion communautaire de la  
distribution de l'eau de notre territoire.**



## Préambule

130 000 m<sup>3</sup> d'eau potable supplémentaire sont chaque année nécessaires pour satisfaire les nouveaux besoins nés du développement du Sicoval : croissance de la population consécutive à l'accueil de nouveaux habitants, extension des activités économiques.

L'eau potable qui nous est nécessaire n'est pas produite sur le territoire du Sicoval. Il faut aller la chercher ailleurs. Où trouver à l'avenir cette eau indispensable ?

## État des lieux

### Qui distribue l'eau potable ?

Aucune des 36 communes du Sicoval ne gère directement la distribution de l'eau potable sur son territoire. Toutes ont délégué cette obligation (on l'appelle compétence) à des syndicats.

Cinq syndicats l'assurent en lieu et place des communes.

Les 3 syndicats les plus importants sur le Sicoval n'assurent aucune production d'eau potable. Ils ne font que distribuer de l'eau potable qu'ils achètent à des tiers.

Par ailleurs, l'imbrication des réseaux est telle que :

- 2 communes sont desservies par 3 syndicats,
- 7 communes sont desservies par 2 syndicats.

Enfin, 3 communes sont desservies partiellement par des syndicats dont elles ne sont pas membres.

### D'où provient l'eau distribuée sur notre territoire ?

L'eau fournie sur le territoire du Sicoval est produite par :

- le Service Départemental des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) qui produit l'eau à partir d'une prise d'eau dans la Garonne.
- l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement Hydraulique de la Montagne Noire (IIAHMN) qui produit l'eau à partir de retenues dans la Montagne Noire.
- le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Coteaux Hers Ariège (SIECHA) qui produit l'eau qu'il distribue à partir d'un pompage dans l'Ariège en amont de Cintegabelle ainsi que d'un pompage en nappe.
- le SIVOM de la Plaine Ariège Garonne (SIVOM PAG) qui produit l'eau qu'il distribue à partir d'un pompage avec réalimentation de nappe à Pinsaguel et d'un 2<sup>e</sup> pompage au Vernet.

## Les tarifs

Les tarifs pratiqués par les syndicats de distribution de l'eau varient de 1,22 €/m<sup>3</sup> à 1,91 €/m<sup>3</sup>. Pour le SIVOM PAG le prix est de 1,09 €/m<sup>3</sup> mais il n'alimente que 1 000 habitants sur les 65 000 habitants du Sicoval. Ces tarifs sont calculés pour une consommation de 150 m<sup>3</sup> par foyer et par an. Ils incluent toutes les taxes et une éventuelle part fixe. La moyenne pondérée du prix de l'eau sur le Sicoval s'établit à 1,32 €/m<sup>3</sup>. Les écarts sont faibles par rapport à cette moyenne puisqu'ils sont de moins de 10 % pour 90 % de la population du Sicoval.

Deux syndicats, le SIEBSSET et le SIECC assurent la distribution de l'eau sur notre commune. Tous deux achètent l'eau qu'ils distribuent à un même fournisseur : le SDEA. Tous deux ont décidé d'augmenter de plus de 17 % le prix de l'eau. Mais cette augmentation ne s'appliquera qu'à partir de... l'année prochaine !

## Analyse succincte de l'état des lieux

Les prix pratiqués sont très proches. L'harmonisation de ces prix sur quelques années ne soulève pas de problème.





Les plus importants projets de développement du Sicoval sur les 15 / 20 ans à venir sont situés sur l'axe central Escalquens-Baziège. Or cet axe central se trouve en limite de 3 syndicats de distribution de l'eau et l'un d'entre eux n'est plus en mesure de faire face à l'augmentation de notre demande.



L'Agence de l'Eau, dans un rapport établi en 1996, formulait des préconisations pour sécuriser l'alimentation en eau potable de notre territoire : il était nécessaire de trouver une autre source d'approvisionnement ou de réaliser une interconnexion des réseaux. Rien n'avait été fait jusqu'à cette année.

La dispersion de la distribution de l'eau sur notre territoire est un handicap. Elle ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble et d'établir des prévisions globales concernant tout notre territoire. Elle ne permet pas de rationaliser la dis-

tribution de l'eau à partir des sources de production d'eau et de la localisation des besoins.

L'eau potable est étroitement liée à l'assainissement. Le Sicoval a pris la compétence assainissement le 1<sup>er</sup> janvier dernier. La prise de la compétence eau potable est dans la logique de la prise de compétence assainissement et un interlocuteur unique dans ces 2 domaines étroitement liés est largement préférable à une multiplicité

d'interlocuteurs tant pour les communes que pour les particuliers.

### Vers la prise de compétence par le Sicoval

La prise de la compétence eau par le Sicoval est inscrite dans le Programme Communautaire de Développement

Durable (PCDD) élaboré en 2002-2003 et approuvé à l'unanimité par le Conseil de Communauté en décembre 2003.

Le séminaire du Sicoval de mai 2004 a proposé la prise de la compétence eau et le conseil de communauté du 5 juillet dernier en a adopté le principe.

Le dossier établi à cette fin par les services du Sicoval en juillet et août a été présenté au conseil de communauté du 6 septembre puis en réunion plénière de tous les conseillers des 36 communes du Sicoval le 13 septembre à Diadora.

Le conseil de communauté s'est prononcé par un vote favorable le 4 octobre.

Les communes ont été saisies à leur tour. Elles ont 3 mois pour se prononcer. Une majorité qualifiée est nécessaire pour approuver le transfert de compétence au Sicoval. La majorité qualifiée est constituée par la moitié des communes représentant les 2/3 de la population ou par les 2/3 des communes représentant la moitié de la population et doit inclure la commune la plus peuplée (Ramonville Saint-Agne).

François-Régis VALETTE

## Sicoval en Séminaire

**175** élus et techniciens du Sicoval et des communes ont passé leur week-end des 14, 15 et 16 mai dernier en séminaire à Pau.

Deux intervenants extérieurs avaient été sollicités : Vincent Fouchier de la DATAR et Arnaud Mandement du Cabinet Lamotte.

Vincent Fouchier a présenté les réflexions en cours à la DATAR sur les moyens d'accroître l'attractivité des grandes agglomérations françaises au sein de l'Union Européenne. Un appel à projet de la DATAR est en préparation sur cette question.

Arnaud Mandement a traité des 3 scénarios d'évolution possible du Sicoval.

**Le 1<sup>er</sup> scénario** est un développement au fil de l'eau. La pression foncière liée à la dynamique de l'agglomération provoque une expansion naturelle mais non maîtrisée. Les contraintes de la circulation et les besoins de services croissent dans une marche en avant forcée.

**Dans le 2<sup>e</sup> scénario**, le Sicoval se sanctuarise. Les espaces à bâtir sont drastiquement limités. On construit peu de



logements sociaux et le territoire est un flot de plus en plus inaccessible et envié réservé à une population aisée.

**Le 3<sup>e</sup> scénario** est celui de la mixité dans un nouvel essor maîtrisé et durable. Les outils de politique foncière sont développés collectivement. Ils permettent la mixité sociale. La solidarité entre les communes s'inscrit dans la durée et s'appuie sur un projet construit en commun. Le développement reste maîtrisé et contrôlé, exigeant et qualifiant pour le territoire.

Enfin, les débats en ateliers ont porté sur 3 thèmes :

- le bilan à mi-mandat et les stratégies territoriales,
- les services publics locaux et leur répartition entre le Sicoval et les communes,
- le Programme Communautaire de Développement Durable et la gouvernance.

Ce séminaire a fait l'objet d'une note de synthèse que nous tenons à votre disposition.

François-Régis VALETTE

# Minis Kimonos pour maxis judokas !!!

**M**ercredi 22 septembre, à 16 h 30 puis 17 h 30, une vingtaine de pointures 28 tout juste sorties de leur sieste, foulèrent pour la 1<sup>re</sup> fois les tatamis du dojo. Sébastien, leur animateur, les attendait avec le sourire : le 1<sup>er</sup> cours de baby Judo allait pouvoir commencer.



La création de cette activité répond à l'envie des plus jeunes de découvrir un sport adapté. L'approche du judo à cet âge est à la fois éducative et ludique, et prépare l'enfant

à la maîtrise de son corps. En effet, une pédagogie adaptée permet le développement physique et intellectuel des très jeunes pratiquants. Le programme de baby Judo est construit, autour de l'intérêt de l'enfant, afin de faciliter ses futurs apprentissages du judo ainsi que des activités sportives et artistiques en général. Gageons que nos minis judokas devenus maxi costauds poursuivront leur carrière sportive aux côtés de Guillaume (animateur de Judo pour les + de 6 ans)...



115 € + carte FR (12€) + licence FJDA  
- 10-13 ans (1h15 le mercredi) : 14h50 - 16h05 : 130 € + carte FR (12€) + licence FJDA

- Adultes - Self Défense (1h15 / semaine): 150 € + carte FR (12€)

**minimum 8 inscrits**

**Responsable : Sylvie Girardot  
au 05 34 66 22 17**

**MHM**

## Rappel des tarifs et des horaires :

- 4-6 ans (1 h le mercredi) : 16h30-17 h30 ou 17h30-18h30 : 99 € + carte FR (12 €)
- 6-9 ans (1 h le mercredi) : 13h45-14h45 :

# HIP-HOP !



# Concert de Noël

**L**e Foyer Rural souhaite créer une nouvelle activité : le Hip-Hop. Pour que cette activité puisse démarrer, un minimum de 10 participants est nécessaire. Pour tout renseignement, contactez Magali Oliven au 05 62 19 11 34 ou Sylvie Grieco au 05 61 75 99 15.

La danse Hip-Hop naît aux États-Unis au début des années 1970. La danse Hip-Hop touche de plein fouet la France au début des années 1980. Les premiers lieux d'entraînement sont au centre Paco Rabanne où étaient acceptés les artistes de la rue et à Châtelet. Les boîtes privilégiées étaient, en 1980, le Bataclan et les Bains Douches, berceaux de la danse Hip-Hop.



sur les contre-temps. Elle est inspirée de la danse traditionnelle africaine.

• **Le Smurf** : Ondulations du corps rythmées par des contractions.

• **Le Break** : Figures et enchaînements au sol.

• **Le lock** : Danser en indiquant des directions dans l'espace en faisant intervenir le regard, l'expression du visage.

• **Le Pop** : Danse basée sur les contractions musculaires. Cela donne l'effet d'une décharge électrique ou d'un automate.

• **Le Boogaloo** : Danse qui assemble la fluidité, les impacts, la robotique et les mouvements circulaires.

**MMH**

## Les différentes techniques

• **La Hype** : Pas sauté en prenant appel

La chorale a repris ses répétitions début septembre. Elle accueille de nouveaux arrivants et prépare activement son **Concert du 11 décembre**, toujours avec la participation de Pierre Tossou, son chef.

Notez cette date... et aussi que la Chorale recrute !



# Les « maux du Président »

(extrait du Foliole - saison 2004/2005)

Si vous relisiez l'introduction du livret de l'année dernière, vous vous souviendriez de l'appel qui vous était fait pour renouveler les équipes de bénévoles.

Cet appel je le relance avec beaucoup plus de gravité en cette rentrée car vous n'y avez pas répondu !

Si nous ne trouvons plus de volontaires, la conséquence pourrait être catastrophique, allant de la suppression de quelques sections à la fermeture complète du Foyer. Comprenez bien que les équipes en place le sont depuis trop longtemps : la lassitude et l'impression d'être trop seul se fait de plus en plus sentir. »

À titre d'exemples :

- *les Responsables de la section Tennis (Jean-François et Marie-Hélène), présents depuis plus de 10 ans, n'ont pu redémarrer en septembre l'école de tennis faute de parents bénévoles acceptant de prendre leur relais.*

- *Après le départ (annoncé depuis début 2004) de Denise et de Jacqueline du club des aînés, et au moment où nous écrivons ces lignes, une solution définitive n'a toujours pas été mise en place.*

« Alors je compte sur vous, sur votre attachement au Foyer, sur votre sens de la solidarité pour que vous ne nous laissiez pas tomber. Soyez assurés que plus nous serons nombreux, moins longue

sera la période pendant laquelle vous aurez pris une responsabilité (au Bureau, comme administrateur ou responsable de section). Un panneau d'information vous donnera bientôt la possibilité de connaître les tâches à assumer pour tel ou tel poste, et vous aidera ainsi à choisir votre engagement.

Encore un grand merci à ceux qui œuvrent déjà en donnant un peu de leur temps à la marche du Foyer. Merci d'avance à vous tous qui allez venir grossir nos rangs de bénévoles.

En donnant un peu, vous recevrez beaucoup !

MDMH

## 10<sup>e</sup> édition : À vos stands... prêts... vendez !

Même s'il a grandi au fil des ans, le vide-greniers d'Auzeville a su garder son esprit d'origine. Beaucoup de familles y participent avec plaisir et un sentiment agréable de passer une journée sur l'herbe, à l'ombre d'un figuier, à papoter, marchander ou attirer le passant en vantant bibelots et autres fripes « pas cher ! ».

Côté animations, en plus du tournoi de foot, la fanfare « Friture Moderne » et le groupe « Triple Croche » ont joué avec dynamisme et célérité des morceaux de choix pour tous les goûts, sans oublier la section Guitare du Foyer Rural qui a



... avec un couple québécois rencontré dans l'avion

sens du terme !) puis démonter, nettoyer et finalement ranger.

Merci à vous les bénévoles qui avez œuvré avec dévouement et sans relâche, malgré certaines difficultés, à la réussite de cette 10<sup>e</sup> édition, merci aux employés municipaux (ils se reconnaîtront), merci enfin à vous les exposants et visiteurs pour tous vos encouragements

et félicitations qui nous aident à garder un bon souvenir de cette journée si longue à préparer et si lourde à gérer.

**Maud MALEVILLE**  
responsable de l'animation

**Christel PINAUD**  
secrétaire bénévole du Foyer Rural



Préparatifs

fait une démonstration digne de professionnels aux côtés de Véro et ses chapeaux rigolos originaux et extra beaux ! Les exposants prévoyants avaient bien fait de réserver leur emplacement à l'ombre ! Un grand soleil et une douce chaleur d'octobre ont inondé le 10<sup>e</sup> vide-greniers organisé par le Foyer Rural et ses courageux et vaillants bénévoles.

Car il fallait être courageux pour venir à 6 h 50 avec sa lampe de poche donner un coup de main à l'organisation générale.

Il fallait préparer, installer, accueillir, informer, guider, placer, rassurer, autoriser, interdire quelquefois, répondre, presser, servir, encaisser (dans tous les

**APPEL À BÉNÉVOLES :**  
si vous êtes disponible, pour nous donner un coup de mains même minime, contactez-nous au 05 61 75 69 41, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

# Nos Aînés dans la Commune

C'est un fait établi, grâce aux progrès de la médecine, à des conditions de vie et de travail peut-être moins difficiles que par le passé – il suffit de se souvenir des longues journées de travail de nos anciens qu'ils soient paysans, ouvriers ou artisans... - , et sans doute aussi du fait de l'élévation progressive du niveau de vie du plus grand nombre de nos concitoyens, la durée de vie s'est allongée, un peu partout dans le monde, et tout particulièrement en France.

En parallèle les structures des familles se sont aussi modifiées, surtout dans les pays comme le nôtre. Il est ainsi de moins en moins fréquent que parents et grands-parents vivent sous le même toit, alors que ces façons de faire avaient bien des avantages, celui d'un secours et d'une assistance mutuelle, les plus forts et les plus valides s'occupant des activités les plus contraintes, les autres menant leur vie à leur rythme, c'est à dire pour les anciens, plutôt à petits pas, ou à pas comptés...

Une certaine distance s'est ainsi introduite dans les relations entre les membres de générations successives des familles. Dans nos communes, de nos jours, les personnes âgées, qu'elles vivent en couple ou isolées, apprécient beaucoup si l'on peut les aider à rompre une certaine solitude, à favoriser des occasions de se retrouver pour quelques moments de sympathie, de chaleur, d'amitié ou de fête, pour faire quelques sorties y compris au cinéma ou pour quelques achats...

En réponse à ce contexte, par l'intermédiaire du Foyer Rural, Mme Labattue s'est occupée à Auzeville pendant plusieurs années des aînés de la Commune. Puis Mmes Denise Levade et Jacqueline Touja lui ont succédé.

Régulièrement le mardi à midi se réunissait un petit groupe d'aînés pour jouer au loto, et aussi pour papoter... Des fêtes telles que Noël, l'Épiphanie, la Chandeleur et les anniversaires offraient aussi l'occasion d'un bon goûter, moments de sympathiques retrouvailles. Pour clôturer l'année, un voyage d'une journée était organisé, ouvert par ailleurs à

Denise Levade et Jacqueline Touja



l'ensemble des Auzevillois, offrant ainsi un regard plus large que l'horizon du village et de ses proches environs. Dans le même registre, saluons l'initiative de M<sup>me</sup> Sichi et de M. Chiche de la MJC de Castanet : une séance mensuelle de cinéma à Castanet, ouverte à tous.

Il y a quelques temps, nos deux amies, après de longues années de telles activités ont souhaité que d'autres personnes reprennent le relais, mais à notre connaissance, en dépit de diverses bonnes intentions, le relais tarde à se mettre en place. L'ensemble des personnes âgées concernées ne peut que remercier chaleureusement leurs chères amies. Tout le monde espère qu'une solution de relais sera bientôt trouvée.

De même pendant ses cinq ans d'activité, nos aînées ont unanimement apprécié l'action et le rôle de Sophie Bonnal dont

elles disent toujours ne pas avoir compris le départ. Sophie entre temps est devenue maman, et elle a pu retrouver un emploi sur une autre commune de la périphérie toulousaine. A Auzeville elle était aimée pour deux genres d'activités et de service qu'elle rendait aux personnes âgées:

- Sa contribution à un entretien et une dynamique de vie irremplaçables : les réunions du 3<sup>e</sup> âge, organisées et animées avec une grande gentillesse et une disponibilité de tous les instants, autour d'une tasse de café permettant ainsi aux personnes présentes des échanges positifs et riches au-delà de leur cadre personnel habituel ; les sorties organisées, par exemple aux séances de cinéma à Toulouse, pour voir les films dont on parle en famille, ou qu'évoquent les articles des journaux, avec l'avantage et le plaisir ressenti que l'on reste davantage en prise avec l'actualité de la vie et du moment...

- Son aide aux personnes les plus âgées à surmonter les tracés de la vie courante quand on comprend peut-être un peu moins facilement ce qu'il y a lieu de faire, ou comment il faut s'y prendre, que ce soit face à des préoccupations administratives ou pour leur suivi de santé...

En illustration de ces aspects, l'une des photos reproduites a été prise à l'occasion d'un voyage en groupe, et l'autre à l'occasion d'une réunion amicale des aînées autour de Sophie Bonnal, en l'honneur de son départ regretté de la Mairie d'Auzeville.

**Liliane DELORME  
Jean-Paul DENIER**



# Après la condamnation des ASF

## La circulation dans le Sud-Est toulousain

**D**epuis sa création il y a bientôt 10 ans, la Coordination Circulation Sud-Est porte ses efforts sur le développement des transports en commun au niveau local et en relation avec le restant de l'agglomération toulousaine, sur la réalisation de pistes cyclables sécurisées, ainsi que sur la réalisation à bon escient d'infrastructures routières adaptées : réalisation de déviations autour des villes, routes sécurisées, accès à l'autoroute A 61...

Sur le point précis de l'accès à l'autoroute, nous n'avons pas ménagé nos efforts, faisant des propositions de façon « gracieuse » vers les ASF, y compris avec l'aide d'un avocat, pour mieux faire passer nos messages. Cette société a ignoré nos propositions et objections alors que tous les habitants et salariés du sud-est toulousain savent, pour le vivre tous les jours, qu'il y a des difficultés de transport, alors que des solutions existent sur tous les plans, techniques, financiers et juridiques. Le seul recours qui nous restait était donc d'aller en justice.

Ainsi le 26 février 2004, le Tribunal Administratif de Toulouse nous a donné raison et a enjoint les ASF de modifier ses tarifs litigieux, pour mettre un terme à la rupture d'égalité devant le service public des usagers des tronçons d'autoroute A 61 et A 66, empruntant au venant de la rocade Est de Toulouse. Dans un premier temps, les ASF ont fait appel de ce jugement auprès de la Cour Administrative de Bordeaux. Dans un

second temps, et d'après nous, devant l'évidence de nos positions, les ASF ont repris contact avec le Tribunal pour lui annoncer qu'ils se désistaient.

Ce résultat démontre la pertinence de nos analyses. Rien n'est pour le moment réglé et la Coordination le déplore pour toutes les personnes qui continuent de souffrir des difficultés de déplacement.

Mais ce résultat conforte également la Coordination dans la poursuite de sa lutte pour un plan d'ensemble de circulation, incluant un déplacement du péage du Palays, permettant en plus de la réalisation au plus tôt de l'échangeur de Montgiscard, celle d'un accès gratuit à l'A 61 au niveau de Castanet, ceci offrant l'avantage de délester à la fois la RN113 et les voies secondaires, ainsi plus disponibles pour la mise en place de transports en commun de type tramways ou bus, rapides et efficaces, conditions indispensables pour que nos concitoyens les empruntent à grande échelle.

Ainsi, même si des personnes sceptiques ont pu penser que notre lutte citoyenne était « vaine », nous continuerons nos actions car nos propositions sont justes, réalistes et réalisables. C'est dans cette optique qu'une délégation conjointe d'élus et de responsables de notre association a été reçue à Paris le 23 juin 2004 par le Conseiller du Ministre des Transports.

Le Conseiller nous a indiqué que le Ministère était prêt à demander une

actualisation de l'étude de trafic prenant en compte la 1<sup>re</sup> phase des travaux d'aménagement de l'échangeur du Palays - ce qui n'a jamais été réalisé à ce jour -, dont la nécessité est même marquée dans les statuts de notre association. Cette étude inclurait l'analyse des avantages et inconvénients d'un déplacement du péage. Le Conseiller a également indiqué que le Ministère était disposé à prendre l'avis du Conseil d'État sur les aspects juridiques de ce déplacement, ce que la Coordination demande depuis plusieurs années.

Le Conseiller a toutefois précisé que ces perspectives ne pourront être mises en application que si elles sont également demandées par les élus du secteur géographique concerné. Présents à l'entrevue, le conseiller général Louis Bardou, ainsi que Nestor Llatser qui représentait Alain Sériey, le maire d'Escalquens et Pierre Cohen le député-maire de Ramonville retenu à l'Assemblée Nationale, ont bien entendu le message du Conseiller. La Coordination espère que les élus des communes concernées, et donc d'abord les plus grosses comme Ramonville, Castanet, Saint-Orens et Escalquens, répondront rapidement et favorablement à la demande du Ministère. C'est une occasion nouvelle particulièrement favorable qui s'offre pour avancer de façon significative sur cet épineux problème, il serait bien dommage qu'elle ne soit pas exploitée...

**Jean-Paul DENIER**  
**Gérard KIHN**

## Nouvelles d'automne

**N**é il y a plusieurs dizaines d'années pour lutter contre les risques de voir la voie de contournement du Grand Toulouse défigurer complètement notre village avec toutes les nuisances induites, notre association a progressivement élargi ses centres d'intérêts et ses objectifs vers la préservation de toutes les composantes de la qualité de la vie à Auzeville. Cela concerne les aspects environnementaux ou notre cadre de vie en général, mais

aussi le soutien actif à nos concitoyens confrontés à diverses difficultés, que ce soit au niveau d'un quartier spécifique, ou dans la défense de certains d'entre nous confrontés à une grande détresse ou à des attaques injustifiées et inacceptables. Enfin nous avons complété ces actions par d'autres plus orientées vers un certain plaisir de la vie, par exemple des dégustations œnologiques. Pour le quatrième trimestre 2004, nous proposons les activités suivantes :

**• 22 octobre 2004 : Conférence - débat** sur les Énergies renouvelables - Énergies de demain - Maisons économes en énergie. À 20 h 30 au Foyer Rural, Chemin des Écoles, avec la participation d'ingénieurs de l'ADEME, du Groupe Citoyen 3<sup>e</sup> et d'un constructeur de maisons bioclimatiques. Les aspects abordés sont : le réchauffement climatique, les problèmes de l'eau et de l'énergie, les enjeux de demain. Les règlements et les mesures à prendre

peuvent nous échapper en grande partie, mais chacun de nous peut agir à son niveau en vue d'améliorer la situation. Les économies d'énergie et les énergies renouvelables doivent entrer dans nos modes de pensée et dans nos habitudes. Nous espérons être nombreux, et un pot de l'amitié clôturera la séance.

• **3 novembre 2004 : Dégustation œnologique** de vins d'Alsace. À 20 h 30 au Foyer Social, Place de l'ancienne Mairie. Ces réunions très vivantes et conviviales, sont animées par nos amis œnologues Jean Fallot et Mondher Bouzayen, et sont organisées 3 à 4 fois par an par Jean Lauzeral et son épouse. Pour des raisons matérielles, le nombre de participants est limité à 36 personnes. C'est pourquoi il est indispensable de s'inscrire (05 61 73 52 86) chez nos amis au préalable. La participation est généralement de 10 € par personne.

• **17 novembre 2004 : Assemblée Générale annuelle de l'Association.** À 20 h 30 au Foyer Social, Place de l'ancienne Mairie. Au cours de cette réunion les thèmes suivants seront évoqués et débattus avec les participants :

- La circulation dans Auzeville et dans le Sud-Est toulousain.
- Le projet d'aménagement de la RN113, le TCSP (Transport Commun en Site Propre), le PDU (Plan de Déplacement Urbain).
- L'aménagement de la ZAC du Pont de Bois et la maîtrise des nuisances induites dans les zones résidentielles voisines.
- Les projets de réhabilitation du bâtiment de la Durante.
- La collecte des ordures ménagères, l'assainissement et le traitement des boues. L'augmentation des redevances associées.

- Les acquisitions de compétences nouvelles du Sicoval comme la distribution de l'eau et l'augmentation des redevances associées.

- Les compte-rendus des représentants de l'Association qui ont participé aux réunions des collectifs dont nous sommes membres ou adhérents : Coordination Circulation Sud-Est, Collectif contre les nuisances aériennes, SPPPI sur les risques industriels.

- L'examen des soucis et des nuisances avérées ou potentielles, exprimés par les participants.

L'assemblée se termine traditionnellement par un pot de l'amitié offrant blanquette et boissons non alcoolisées.

**Jean-Pierre ROSON**  
**Gérard KIHN**

## Section EMMA

(équilibre, motricité, mémoire, assouplissement)

### Sortie « extra-véhiculaire » réussie

Jeudi 3 juin 2004, au départ du foyer rural, le car était envahi de participants fidèles et enthousiastes.

À partir d'Ax-les-Thermes notre engin se mit sur orbite dans les nombreux lacets aboutissant au col du Chioula (altitude 1435 m) où il se posa.

Le temps était splendide, et tous les voyants étant au vert, les responsables de la mission nous autorisèrent à sortir de notre véhicule pour emprunter des trajectoires aléatoires et variées mais toujours conviviales, situées aux abords immédiats, ou pour certaines plus téméraires conduisant au refuge du Chioula.

Après un tour d'horizon sur les magnifiques sommets pyrénéens partiellement enneigés, les forces de gravité et une navigation très précise nous ramenèrent au point de départ où, sous les frondaisons, un apéritif bien garni reconforta les aventuriers.

Après cette sortie spatiale, nous pûmes absorber des nourritures bien terrestres



lors du repas pris au gîte d'étape de la Forge d'Ascou, dans un cadre très agréable.

Notre engin reprit l'air, et après une descente bien contrôlée le retour à la base, avec un arrêt à Tarascon, ne fut plus qu'une formalité.

Cette sortie véhiculaire fut « extra » et parfaitement réussie. Merci aux organisateurs Sylvette et Jean Lauzeral, et à Valérie Régis grâce à laquelle notre forme physique et psychique va sans cesse en s'améliorant.

**Jean RATIER**

# La ZAC du Pont de Bois nous préoccupe toujours

**L**e projet de la ZAC du Pont de Bois a, comme tout projet de cette ampleur, mis un certain temps à mûrir, c'est pourquoi nous estimons utile de rappeler d'abord quelques moments forts du premier semestre 2003, pendant et après l'enquête d'utilité publique.

Il est bien connu que même quand une commune fait de l'information sur l'un de ses projets importants, certains citoyens ne captent pas nécessairement l'information, ou ne lui accordent pas l'importance qu'il faudrait pour des raisons multiples comme l'avalanche d'informations de toute nature qui caractérise notre civilisation, les déplacements pour raisons professionnelles, familiales ou de vacances, ou une anticipation insuffisante des conséquences des travaux à entreprendre.

Il est alors du devoir des associations de défense des citoyens et des associations de quartier de répercuter ces informations et d'inviter les citoyens à s'informer, à réfléchir, à anticiper, et à exprimer leurs craintes, leurs soucis et leurs préoccupations, tant qu'il en est encore temps, car une fois que les réalisations seront avancées ou même terminées, il pourrait ne rester que des regrets, des rancœurs, voire davantage.

## Questions et informations

Ce rôle d'éveilleurs de conscience nous l'avons joué tout particulièrement pendant ce premier semestre 2003. Nous avons été reçus par des représentants de la mairie en mars avant l'enquête publique, puis en juin entre le dépôt des conclusions de l'enquête et le conseil municipal qui devait approuver la révision du POS de la ZAC.

Nous avons réalisé trois tracts d'information destinés d'abord aux citoyens d'Auzeville, les informant de ce que nous découvririons, pensions et propositions. Nous avons aussi répercuté nos questions, réflexions, analyses et propositions dans une lettre au Commissaire Enquêteur qui a fait siennes un grand nombre d'entre elles, ce qui d'une certaine façon indique qu'elles n'étaient pas dénuées de fondements. Les élus qui nous ont reçus nous ont généralement réservé un bon accueil, l'ambiance dans son ensemble a été courtoise. La qualité d'écoute nous a paru élevée de part et d'autre et nous avons répercuté nos questions et nos

réponses dans nos tracts. Quand nous ne pouvions pas obtenir les copies de documents demandés, nous ne pouvions pas faire moins que de le dire aussi.

## Rencontres et réunions

Des représentants du Comité des Riverains de la ZAC et de l'Association de Défense du Site et de la Qualité de la Vie à Auzeville ont rencontré les représentants de la Mairie le 17 juin 2003. Ils ont assisté et sont intervenus lors du conseil municipal du 19 juin 2003. Le but de la rencontre était d'analyser et de demander la modification de plusieurs aspects importants du « *Complément à l'étude d'impact* » qui étaient recommandés par le Commissaire Enquêteur, et demandés par nous-mêmes et les habitants qui avaient manifesté par écrit leurs inquiétudes pendant l'enquête d'utilité publique. Nous sommes intervenus au Conseil Municipal pour déclarer qu'à notre sens les comptages et simulations de circulation auraient du être faits avant la présentation du projet en Conseil Municipal et en Conseil de Communauté. Nous avons indiqué que nous resterons extrêmement vigilants d'abord pour des considérations générales (un tien vaut mieux que deux tu l'auras), mais aussi par prudence naturelle. Il est en effet tellement facile d'oublier promesses et engagements au cours du temps, surtout si des éléments de conjoncture économique incitent à faire quelques économies, ou s'il y a une dérive des coûts, ce qui arrive très souvent.

## La quiétude des citoyens

Nous avons aussi retenu que la ZAC ne sera jamais considérée comme une zone de transit pour la circulation comme l'est devenu le Chemin de l'Église et que la circulation par Borde-Rouge ou par l'Allée des Pommiers ne sera pas non plus considérée comme un accès principal à la ZAC, et que tout sera mis en œuvre pour que cela ne le devienne jamais.

Nous avons noté qu'un comptage de circulation devait être effectué ainsi qu'une simulation de circulation, la maîtrise des déplacements automobiles vers la ZAC restant considérée comme un impératif dans les zones riveraines de celle-ci. Nous avons noté enfin qu'en cas d'aug-

mentation significative de la circulation dans les quartiers périphériques de la ZAC, des dispositions contraignantes seraient prises, telles que: gendarmes couchés, sens unique, répartition de la circulation, aménagements ou rétrécissements de chaussées... Pour le moment nous n'avons obtenu de la Commune que les comptages dans l'Allée des Pommiers, particulièrement faibles, de l'ordre de 100 véhicules par jour et par sens. C'est très représentatif de la quiétude de ce quartier. Et il n'y a aucune raison qu'elle disparaisse du jour au lendemain. Nous avons indiqué à la Municipalité que l'accès du parc relais du TCSP (Transport en Commun en Site Propre) doit être direct pour être attractif, et la municipalité nous a assuré qu'elle œuvrera en ce sens auprès du SMTC. Enfin la municipalité s'est engagée à faire une demande d'accès de la ZAC au niveau de la future zone commerciale, celle-ci bénéficiant d'un « tourne à droite » sur la RN113, en venant de Castanet.

## La ZAC concerne tout Auzeville

Nous aurions souhaité recevoir au cours du mois de septembre 2004 de la part de la Municipalité plus d'informations en retour, y compris les comptages sur l'Allée de Borde Rouge. A la place de cela, c'est une réunion d'information qui doit avoir lieu. Nous espérons que celle-ci sera annoncée suffisamment tôt pour qu'un maximum d'auzevillois puissent y assister car il ne faut pas s'y tromper, la ZAC nous concerne tous pour de nombreuses raisons : la prévision d'un afflux important d'habitants, les perspectives d'activités commerciales, l'accès potentiel à un TCSP efficace...

Et tout naturellement, nous encourageons les riverains et tous les citoyens de la Commune à rester lucides, vigilants et solidaires. Nous leur demandons de continuer à apporter leur aide et leur soutien au Comité de Riverains et à l'Association de Défense pour la sauvegarde la plus active de leur cadre de vie. Comme toujours, tout dépendra de la capacité de tous à se mobiliser le cas échéant.

**Yvette LARROUY  
Jean-Paul DENIER**

*Association de défense du site  
et de la qualité de la vie*

« La valeur d'une idée n'a strictement rien à voir avec la sincérité de l'homme qui l'exprime ».

Oscar Wilde

Rubrique de la pensée libre, non obligatoirement consensuelle, le FORUM se conjugue au subjectif parfait et même à l'imparfait du subjectif. Autant de paires d'yeux que de regards différents sur la vie et les choses qui passent ici à Auzeville. Vous n'êtes donc pas obligé de tout lire, des articles vous irriteront peut-être, c'est la règle du jeu.

Plus surprenant encore : vous pouvez écrire et être publié si vous le souhaitez ! Les lettres anonymes vont au panier (mais la signature d'un article peut, si nécessaire, ne pas figurer). Pas de polémique gratuite, encore moins d'attaques personnelles.

Pour les cas litigieux, faites confiance au pluralisme, à l'expérience et même à l'intelligence du Comité de rédaction.

**Notre devise : « Hérissons, parfois ; respectons toujours ! »**

## Promesse sans suite

**Charte de l'environnement incluse dans la Constitution, loi sur l'énergie, plan climat, plan national santé-environnement, autant d'initiatives qui pourraient faire penser que, face à des problèmes majeurs lourds de conséquences, nos politiques réagissent enfin.**

La réalité est nettement moins belle. En fait, ne s'agirait-il pas que d'un effet d'annonce ?

La Charte de l'environnement enterre au passage le principe du pollueur-payeur.

Le débat sur l'énergie a été une mascarade, et il aboutit, malgré de nombreux avis contraires, à relancer le programme nucléaire avec la construction de l'EPR. Le plan climat est plus que décevant et celui sur santé-environnement débouche sur la nécessité d'enquêtes pour études.

Il y avait pourtant, semble-t-il, des intentions... mais le pouvoir des lobbies bloque une évolution indispensable qui, par la suite, demandera de prendre des décisions de changement de plus en plus difficiles et douloureuses. Sommes nous encore en démocratie ou seuls les intérêts de certains ont-ils de l'importance ? Que penser de nos élus qui, bien que nos représentants, font le jeu des trusts et multinationales ?



Voici quelques exemples des occasions ratées.

Occultant le gros morceau que constituent les transports, le Ministre de l'environnement avait envisagé la création d'une taxe pour les véhicules les plus polluants... projet à la trappe.

Il avait également prévu dans un projet de loi sur l'eau de taxer les rejets d'azote et de nitrates... projet également enterré.

Dans le même contexte, l'Europe avait décidé de conditionner le versement de la PAC aux respects des règles de protection de l'environnement, en imposant un bémol à la monoculture intensive (deux ou trois cultures devenaient nécessaires sur une même exploitation). Le Ministère français de l'Agriculture a exempté les producteurs de maïs de cette règle, bien qu'il s'agisse de la culture la plus gourmande en eau, en pesticides et insecticides, sans compter l'uti-

lisation massive de lisiers pourvoyeurs des nitrates de nos rivières.

Comment peut-on honorer les accords de Kyoto si on ne s'attaque pas au problème des rejets de gaz à effets de serre, sachant que transports et agriculture sont deux des facteurs principaux ?

De même la loi sur l'énergie, en relançant le nucléaire et le projet ITER, fait que ces projets absorberont la majorité des crédits : efficacités énergétiques et énergies renouvelables resteront les parents pauvres.

Que dire aussi du plan santé où l'on annonce une grande enquête épidémiologique sur les effets des pesticides chez les agriculteurs ? De multiples études existent déjà sur les conséquences néfastes des produits chimiques sur la santé humaine, aussi bien chez les agriculteurs que pour le reste de la population - lisez à ce sujet le livre du professeur Belpomme

*Ces maladies créées par l'homme chez Albin Michel. Faut-il encore enquêter ou veut-on enterrer le sujet ? A vous de vous faire une opinion.*

Un colloque international a été organisé à Paris sur ce thème en mai 2004. Sont intervenus quelques uns des plus grands spécialistes de ces questions. Pontes de la médecine, prix Nobel étaient unanimes sur les conséquences de l'utilisation massive des produits chimiques. Cela a débouché sur l'Appel de Paris destiné à faire pression sur les autorités. Une des demandes était notamment le renforcement du programme REACH qui se penchait sur l'utilisation de ces substances. Il est en cours d'élaboration par l'Europe, mais sous la pression des lobbies de la chimie, on est au contraire en train de le vider de son contenu. Il faut savoir en effet que pour la très grande majorité de ces produits chimiques mis sur le marché aucun test n'a été fait, quant aux conséquences sur l'environnement et la santé humaine.

Pour mieux servir leurs citoyens, MM. Schröder, Blair et Chirac ont même écrit au Président de la Commission européenne pour lui demander de ne pas porter atteinte aux intérêts de l'industrie chimique. De leur côté, les États Unis font le forcing pour contrer ce programme et empêcher sa mise en œuvre.

Les conséquences de toutes ces pollutions sont pourtant évidentes.

Une étude commanditée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) démontre qu'en Europe un enfant sur trois meurt des conséquences de la pollution de l'environnement. Pollution de l'eau, de l'air, au plomb, accidents seraient responsables du décès de 100 000 jeunes européens de moins de 20 ans par an. Pour la qualité de l'eau, une bonne moitié de la France est classée en zone vulnérable, en raison de la forte teneur en pesticides et nitrates et 5% des eaux distribuées dépasseraient le seuil légal de 50 mg/l de nitrates. Ceci entraîne un alourdissement du traitement des eaux que le consommateur devra

payer car le pollueur principal - l'agriculture - ne contribue qu'à hauteur de 1 %.

Les produits chimiques sont très nombreux dans notre sang, intervenant sur le métabolisme et plus grave, certains (le diethylstilbestrol par exemple) peuvent agir à travers nous sur la génération future.

On pourrait ainsi continuer longtemps la litanie de tout ce qu'il faudrait modifier dans notre mode de vie. Croire que la science peut tout régler est utopique. Si elle a permis d'énormes progrès, elle pose en même temps de nouveaux problèmes et, par la suite, la recherche de la rentabilité maximum génère de nombreuses dérives, lourdes de conséquences.

Les choix actuels, faits par nos responsables, sont plus tournés vers la satisfaction des lobbies que vers la sécurité des citoyens, de leur santé, et ce dans un environnement sain. Une telle politique est-elle en accord avec la soi-disant volonté affichée ?

Que pouvons nous faire à titre individuel ? Premièrement prendre conscience de ces questions. Bousculer nos élus pour les obliger à agir. Exiger des mesures significatives défendues par de nombreuses associations. Soutenir vigoureusement ceux qui se battent pour faire bouger les mentalités. Signer l'Appel de Paris... Notre passivité, dans bien des domaines, est en grande partie responsable de l'évolution actuelle mais cette

option est plus que dangereuse pour nous et nos descendants. Certains pensent qu'il est même déjà trop tard, qu'il y a trop de facteurs concordants et néfastes pour pouvoir redresser la barre. Personnellement je veux encore espérer mais il faut se réveiller vite.

**Jean LAUZERAL**

*Nota : REACH Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals*

*Appel de Paris : s'adresser à Green Peace 22 rue des Rasselins 75020 Paris ou télécharger sur [www.artac.info](http://www.artac.info).*

*Personnellement j'ai encore quelques feuilles de pétition.*

## À propos de laïcité

**Dans les précédentes parutions de La Nouvelle Lettre d'Auzeville, quelques personnes se sont exprimées à propos de la laïcité. En tant que responsable de la communauté catholique du Secteur Paroissial de Castanet, auquel appartient Auzeville, je me sens évidemment interpellé par ces propos.** Ayant eu l'occasion de dialoguer - dans un climat très respectueux - avec l'un des auteurs de ces articles, je voudrais simplement, en évitant toute polémique, apporter ma contribution à ce débat.

Avant tout, il me semble important de bien prendre conscience que la façon dont, en France, sont vécus les rapports entre l'État et les religions a quelque chose de tout à fait spécifique. Ce

n'est pas pour rien qu'on parle de « laïcité à la française » ! Dans les autres pays européens en particulier, la question est beaucoup plus apaisée. Ceci est dû, en grande partie, à l'histoire de notre pays. Je ne dis pas qu'il faille ignorer cette histoire, ni le contexte très polémique dans lequel s'est forgée la laïcité en France. Je pense simplement qu'il faut en avoir conscience pour pouvoir prendre du recul et réfléchir sereinement à la façon dont peut être vécue aujourd'hui la laïcité en France. Sinon, on risque de conserver et de mêler au débat pendant de longues années des crispations et des peurs issues d'une époque révolue. Ceci ne pourrait que fausser le débat et conduire à penser la laïcité en termes de séparation ou d'exclusion au

lieu de la penser en termes d'unité dans la différence ou d'intégration.

Selon moi, réfléchir à la laïcité c'est d'abord se demander : « comment faire pour bien vivre ensemble avec nos différences ? » et non pas : « où mettre une séparation entre ce qui ne peut pas vivre ensemble ? » Ce genre de séparations se transforment toujours en lieux de conflits. Le mur de Berlin s'est écroulé, un autre apparaît entre Israël et la Palestine. Ils sont toujours le constat d'un échec. Vouloir enfermer les religions dans la sphère du privé, n'est-ce pas vouloir bâtir de façon un peu illusoire un mur qui isole ? Le communisme nous a donné le triste spectacle d'un État qui entendait interdire toute manifestation de la religion. On a

vu ce que cela a donné. Aujourd'hui encore en Chine, les milliers de chrétiens sont obligés de se cacher pour vivre leur foi. N'avons-nous pas mieux à inventer ?

Personne ne remet sérieusement en cause aujourd'hui, en tout cas au sein de l'Église Catholique, la notion de laïcité. L'Église admet tout à fait - et souhaite même - que le pouvoir politique soit indépendant du pouvoir spirituel. Cette séparation-là est légitime. Il s'agit d'une séparation de pouvoirs et non de personnes. En déclarant que l'État ne reconnaît aucune religion, la loi ne veut pas dire que l'État refuse aux religions le droit d'exister, mais qu'il ne souhaite pas reconnaître officiellement telle ou telle religion à l'exclusion des autres religions (comme c'est le cas dans d'autres pays européens). Si cette non reconnaissance des religions signifiait le

refus de reconnaître leur existence et de dialoguer avec elles, l'État serait depuis longtemps hors-la-loi !

Les religions ne sont pas, selon moi, un phénomène transitoire ou accessoire. Certains ont cru qu'avec l'ère du progrès technologique et scientifique, l'homme allait enfin pouvoir être heureux et trouver les réponses aux questions fondamentales qu'il se pose. L'actualité nous montre qu'il n'en est rien. La grande majorité des habitants de notre planète ne croient pas en un univers issu du hasard, et trouvent dans la religion le moyen d'approfondir le sens de leur existence. C'est un fait qu'il faut prendre en compte. Après tout, l'athéisme et l'agnosticisme sont des opinions au même titre que les autres opinions philosophiques ou religieuses. L'athéisme n'a ni plus ni moins le droit de cité que

les autres religions, et en choisissant d'être laïc, l'État n'a pas fait le choix de l'athéisme ; il a fait celui d'être neutre dans un pays qui comporte des croyants et des incroyants. Car en effet, si l'État est laïc, la société, elle, ne l'est pas.

Les chrétiens de France ont appris à vivre dans un pays marqué de plus en plus par l'athéisme. Alors que certaines manifestations culturelles et certaines lois heurtent profondément leurs convictions personnelles, ils s'efforcent de faire preuve de tolérance et de vivre en bon terme avec leurs concitoyens. Ne pourrait-on pas attendre en retour qu'ils soient respectés dans leur appartenance religieuse sans avoir à se cacher ? La question du voile à l'école a ranimé le débat sur la laïcité. De toute évidence, cette polémique est liée à la montée de l'intégrisme islamique, dont on peut légi-

timeusement s'inquiéter. La position de l'Église Catholique a été de dire qu'en focalisant sur la question du voile, on risquait d'exacerber certains réflexes identitaires sans réellement prendre en compte la question autrement plus profonde et importante de l'intégration des populations d'origine étrangère. Peut-être fallait-il cette loi, mais ne croyons pas qu'elle va tout régler.

Enfin, qu'il s'agisse de l'islam, du christianisme ou d'une autre religion, les questions de fond sont les suivantes : La société doit-elle interdire toute manifestation extérieure de la foi ? Les religions doivent-elles être circonscrites dans le domaine du privé, ou ont-elles une dimension sociale ? Ont-elles leur place dans une société pluraliste, ou devons-nous en avoir peur ? A vouloir éliminer toute trace de religion, ne

risque-t-on pas de tomber dans la suspicion ou la mesquinerie, comme lorsque certains se sont offusqués de ce que le numéro de téléphone du presbytère puisse apparaître dans une brochure de la Commission des Affaires Sociales ? C'est à chacun de se faire une opinion. Personnellement, je suis pour une laïcité ouverte, c'est-à-dire pour une société qui sache intégrer les différentes communautés sans prétendre imposer une unité uniformisante. Osons parier que nous arriverons à vivre ensemble en nous enrichissant de nos différences et sans avoir à construire de ghettos !

**Père Olivier de GERMA Y**  
Mai 2004

*Note de la NLA : ce texte, publié au titre du droit de réponse, est arrivé trop tard pour être intégré à la NLA 61 de Juin.*

## « L'Algérie toujours »

Réponse à Jacques Carbonnel NLA 61 de Juin 2004

**Nous remercions Jacques Carbonnel, ancien combattant d'Algérie non volontaire, d'avoir rédigé un compte-rendu dans la Nouvelle Lettre d'Auzeville n°61 sur l'exposition « C'était l'Algérie », témoignant ainsi de son intérêt.**

Cette présentation avait été préparée et réalisée par le Cercle Algérieniste de Toulouse, et exposée du 19 au 25 avril 2004 à la Mairie d'Auzeville.

Jacques Carbonnel a bien traduit l'esprit dans lequel nous avons réalisé cette exposition :

- retracer simplement la vérité, la nature, sans artifice et sans effort (cf Littré au mot naïveté),
- de cette Algérie qui a cessé d'être avec le temps (42 ans), (cf Littré au mot désuétude),
- dont malgré tout un certain mal de ce pays continue de nous habiter, quand nous nous souvenons des résultats et du travail fourni durant 132 années par tous les habitants (cf Littré au mot nostalgie).

Tous les européens qui se sont installés de l'autre

côté de la Méditerranée l'ont fait avec les encouragements et le soutien de tous les gouvernements français, et particulièrement par ceux de la troisième République.

Jules Ferry a été le principal créateur de l'empire colonial au nom des grands principes de la Révolution Française.

La laïcité, qui y était pratiquée, était au service de tous les hommes de ce pays, désireux de vivre en paix, et cela sans rien renier de leurs convictions.

Quant au jugement à porter sur l'œuvre accomplie durant notre présence là-bas, nous ne savons dire qu'une chose : notre qualité de français d'Algérie n'a jamais été une barrière dans nos rencontres avec les algériens d'hier et d'aujourd'hui, bien au contraire, lorsque nous revenons sur les tombes de nos parents restés là-bas à tout jamais.

**J. DECROUX**  
**Président du Cercle Algérieniste de Toulouse**  
**Ancien combattant d'Algérie**

# Aventure spatiale à la maison de retraite...

**L**a maison de retraite « Les Jardins d'Oly » a accueilli en juin dernier **Bernard Comet**, médecin ingénieur au MEDES de Toulouse (médecine spatiale). L'orateur chargé du suivi médical dans différentes missions de spationautes a parlé de l'état actuel des recherches entre la médecine et le spatial.

Face à un public très intéressé, il a eu la gentillesse de parler de ses dernières études dans des termes très simples de manière à susciter l'intérêt des personnes âgées qui tout au long de leur vie avaient assisté à une évolution surprenante du monde technique.

C'est avec un appui audiovisuel et nombre de détails truculents qu'il présenta son sujet entraînant les auditeurs dans une fabuleuse promenade au cœur des étoiles.

## Simone Coste, résidente de la maison de retraite raconte :

« Nous avons été sensibles à l'**imagerie bleue** de nos rêves de terriens, avec le suspense de milliers et milliers de kilomètres entre l'objectif et nos connaissances actuelles. Savez-vous que deux astronautes tiennent à peine dans la capsule qui les emmène sur orbite ? Beaucoup de découvertes



Un public captivé

sont redevables à cette industrie toute nouvelle, par exemple : celle des **couches-culottes** (Pampers pour ne pas le nommer), la **poêle Téfal** et bien d'autres.

Mais notre médecin ingénieur a surtout insisté sur le rôle de la médecine tant prophylactique que thérapeutique. On s'est aperçu en effet que **nos astronautes vieillissent plus rapide-**

**ment** que nous, phénomène que l'on a pu constater après leur retour sur terre (phénomène de **déminéralisation osseuse**). Ce détail qui peut paraître affolant n'est en réalité que la résultante d'un manque de mobilité des muscles chez l'être humain. Pour y remédier, il suffirait de faire **une demi-heure de marche par jour**. Ce que nos astronautes sont loin de pouvoir faire puisqu'ils flottent dans ce qu'ils appellent le vide. »



Le Dr Comet prend en charge Claudie Haigneré à la sortie de sa capsule

Beaucoup d'attentions et de curiosité donc, mais pas de candidats au voyage. À défaut d'embarquement, il y aura des candidats pour porter sur terre le futur « **gilet intelligent** » permettant, grâce à des capteurs et des équipements miniaturisés (dont un GPS), une **surveillance santé à distance** (électrocardiogramme...), et en particulier la détection d'une chute.

Enfin le **rêve n'a pas d'âge** tant qu'il y aura du rêve et des personnes pour nous faire rêver ! Jean Luc Herbert, animateur aux Jardins d'Oly, compte bien donner à ses pensionnaires, à leurs familles et au personnel bien d'autres occasions de rêver.

Solange MICHEL

# Stars of paradise

par michel louis boutaud

**L**a disparition d'une star, qu'elle soit de la chanson ou du cinéma nous apporte son lot d'émotion, de consternation, de tristesse et même de sanglots. Souvent, c'est assis dans son fauteuil, en regardant la télé, que tombe la triste nouvelle ; le JT de 13 ou 20 heures est fait pour ça et de bien d'autres choses encore, des événements à vous tordre les tripes, à vous soulever l'estomac, carrément à vous faire vomir. Alors, allez savoir pourquoi la disparition d'un artiste célèbre et adulé donne l'impression que le temps se fige un instant, l'instant que son portrait apparaisse sur le petit écran et que le journaliste lance son commentaire dithyrambique à son égard ; et l'on acquiesce, car pour nous c'était le plus grand, le meilleur, le plus beau ! Parfois notre émotion est si forte que l'on ne peut retenir ses larmes, pourtant cet artiste ne fait pas partie de notre famille, ce n'est ni notre maman, notre papa, notre grand-père, notre grand-mère, notre frère, notre sœur, pas même notre ami... à moins qu'il soit tout à la fois ! Un tout, dans un amour virtuel transcédé pour ce qu'il a incar-

né, pour ce qu'il nous a donné d'émotion, de joie, de rires, de pleurs et de rêve. Ô toi l'artiste, je ne t'entendrai plus, je ne te verrai plus. Je me contenterai seulement de t'entendre et de te voir dans l'ombre du passé ; ta voix sera là sur le CD, ta silhouette sera ici sur l'écran. Jamais tu ne seras dans l'oubli, tu brilleras toujours dans la voie lactée des artistes. Alors, pourquoi tant d'affection pour toi l'artiste ? Peut-être ai-je la réponse : n'es-tu pas rentré un jour dans mon intimité ? Ne m'as-tu pas fasciné avec tes costumes d'apparat ? Ne m'as-tu pas surpris par tes personnages à multiples facettes ? N'as-tu jamais incarné ce que j'aurais voulu être ? À moins que toi l'artiste, tu sois, par je ne sais quelle magie, resté un enfant, l'enfant qui joue inlassablement, qui singe, qui caricature en quelque sorte le reflet de la société. Ne dit-on pas : « cet acteur joue bien la comédie ! » Oui c'est cela, tu joues, tu n'arrêtes pas de jouer, pareil à l'enfant dans sa constante candeur. C'est pourquoi, lorsque tu disparaissais de la même manière que le commun des mortels, on a peine à croire

que tu étais somme toute un humain parmi les autres.

Sans toi l'artiste la vie serait bien triste, existerait-elle d'ailleurs ?

Dans ce monde qui vacille chaque jour un peu plus, tu es le funambule fragile, qui pas à pas sur ton fil, traverse cette fournaise sulfureuse proche de l'enfer. Oui ! Toi l'artiste continue ton numéro de funambule, continue à nous apporter la part du rêve à travers ton talent.

Ont participé à ce film de l'imaginaire :  
« *La Belle Vie* ».

Par ordre d'apparition à l'écran :  
Serge REGGIANI  
Odette LAURE  
Jean LEFEVRE  
Renée SAINT-CYR.  
Avec l'aimable participation  
de Marlon BRANDO  
et RAY CHARLES.

Écrit et réalisé par Marcel JULLIAN.  
Musique de Sacha DISTEL.



# Au lycée agricole

Après une très bonne stabilité des résultats d'examens qui sont satisfaisants voire très satisfaisants, la rentrée 2004 s'annonce bien en terme d'effectifs, de constructions et restructurations mais aussi en terme de projets.

## Le point sur les effectifs

Le lycée compte actuellement 661 élèves et étudiants pour une moyenne de 28 élèves par classe, auxquels s'ajoutent les 126 étudiants des classes préparatoires dépendant du lycée Ozenne.

On doit noter un équilibre quasi-parfait du ratio filles / garçons, ainsi que la bonne tenue du recrutement en 1<sup>re</sup> année de BTSA et des classes préparatoires. La seule ombre au tableau est la non-ouverture cette année de la section préparatoire à la licence Science de l'Ingénieur option Agro-équipements, due au trop faible effectif ; ce secteur est très porteur en terme de débouchés mais attire peu les étudiants...

La résidence Borde Grande, ouverte à 50 % de sa capacité à la rentrée 2003, affiche désormais complet (250 studios) avec un brassage de population étudiante intéressant : 11% ENSAT/ENFA, 47% classes préparatoires du lycée Ozenne et 42% de BTSA ou étudiants en classes préparatoires BCPST du lycée d'Auzeville.

## Des constructions et restructurations

Les auzevillois qui font leur promenade de santé sur le complexe ont vu que de nombreux chantiers étaient en cours. Tout le monde - apprentis, adultes, lycéens et étu-

dians - est concerné ou le sera d'ici 2006.

En 2004-2005, plus de 50 % des travaux seront réalisés.

- Un effort particulier est fait sur les parkings avec 111 nouvelles places déjà disponibles et 120 de plus dès la fin des travaux sur les bâtiments scolaires (n° 12 et 20) des apprentis et du second cycle.

- En guise de cadeau de Noël, les foyers élèves/étudiants/apprentis, restructurés et rénovés, seront achevés ainsi que les travaux du bâtiment 12 (salles de classes) et son extension par un préau pour les apprentis.

- Les lycéens devront attendre la fin de l'année scolaire pour découvrir le nouveau CDI et l'atrium, en prolongement de leur actuel bâtiment de salles de cours qui sera également restructuré.

## Les projets

Ce début d'année est un moment particulièrement propice pour réaffirmer les grands axes du **projet d'établissement**.

Des « outils » construits aux niveaux national et régional permettent de guider la réflexion. Les orientations définies dans le 4<sup>e</sup> Schéma Prévisionnel National des Formations (qui vient d'être publié) ou encore dans le Projet Régional pour l'Enseignement Agricole Midi-Pyrénées (en gestation) vont constituer la « feuille de route » pour les années 2005 à 2009.

Dans un contexte d'évolution du monde agricole, l'enseignement agricole est plus que jamais au carrefour de nombreuses problématiques. **Il doit s'adapter en permanence aux évolutions de l'agriculture et du monde rural et répondre aux attentes de la société.** Nicolas Forissier, Secrétaire d'État à l'Agriculture, le formulait ainsi dans son message de rentrée :

« *L'enseignement agricole forme les producteurs de demain, garants d'une activité agricole de qualité et respectueuse de son environnement, les opérateurs d'une filière agro-alimentaire sûre et innovante, les animateurs du monde rural, les médiateurs entre villes et campagnes...* »

- Cette année, l'effort sera plus que jamais poursuivi en vue de mieux faire connaître notre enseignement, affirmer l'**identité de l'établissement**, de la rendre lisible par les usagers et partenaires et repérée comme **pôle de compétences**.

- D'autre part, une réflexion sera menée afin d'élaborer un projet centré sur la **vie scolaire** des élèves, apprentis et stagiaires. L'établissement, lieu de vie collectif, doit favoriser l'épanouissement individuel de chacun, dans le respect des autres. L'accent sera porté, plus globalement, sur la **mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle** des jeunes et des adultes. Il s'agit de développer le sens de l'autonomie, de la responsabilité et de favoriser l'émergence de leurs projets personnels et professionnels, de les conduire vers un emploi ou une activité en adéquation avec leurs motivations et le marché du travail.

- Concernant l'exploitation agricole, il est question de poursuivre le **projet « agriculture durable » dans le contexte périurbain**. Rendez-vous dans la prochaine *Lettre* pour y découvrir les perspectives !

**Françoise FILIPPI et Sophie SCORTACORE - Provisseuses adjointes**

# Cinéma pour tous

Lors d'une conversation à « bâtons rompus » avec M. Chiche, un des responsables du cinéma 113 à Castanet, l'idée d'une séance l'après-midi, pour les personnes âgées, avait été envisagée, vers la fin de l'année 2003.

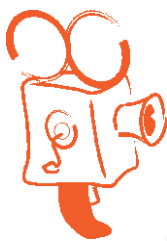
En mars 2004, le projet a pris corps et, depuis cette date, un vendredi par mois à 14 heures, a lieu une séance spéciale qui a réuni une cinquantaine de personnes à chaque fois.

Les films sont choisis en fonction des disponibilités du cinéma 113 mais ce sont toujours des films récents et de qualité.

Nous avons donc déjà pu assister à la projection des *Invasions barbares*, de *La vie comme elle va*, des *Choristes* et du (...) rôle de sa vie.

M. Chiche, qui assure le suivi de ces séances, le fait bénévolement et nous tenons à le remercier chaleureusement car sans lui rien ne serait possible.

La réussite de cette expérience est certaine. Les participants aux premières séances, le responsable des animations de la maison de retraite M. Herbert, ainsi que M<sup>me</sup> Sichi, conseillère municipale qui s'occupe de la vie locale, souhaitent tous que l'expérience se poursuive.



La projection de septembre qui aura eu lieu avant la parution de *La Lettre* porte sur un film de François Ozon : *5x2 - cinq fois deux*.

Ces séances du vendredi après-midi ne sont pas réservées au troisième âge ; elles peuvent intéresser toutes les personnes qui sont disponibles de 14 heures à 16 heures (fin de séance).

Pour faciliter les déplacements, la Municipalité met à la disposition des habitants un autobus dont l'itinéraire prévoit des arrêts face au Lycée agricole (à côté des piscines), au lotissement des Mimosas, à la Safer (après les Prés Verts), place de l'Église, devant la maison de retraite avec départ au premier arrêt 13 h 30.

Si cette initiative vous intéresse vous êtes les bienvenus ; vous pouvez même en parler autour de vous. Peut-être à bientôt !

**Sylvette LAUZERAL**

# Les polyhandicapés

En France et près de chez vous

Jusqu'il y a peu de temps, je reconnais que je ne savais pas ce que recouvrait le terme de polyhandicapé, ni les problèmes que les polyhandicapés posent à leur entourage et à la société... Et puis y a quelques temps, j'ai vu dans la Dépêche du sud-est toulousain une photo de mon ami chanteur et poète ramonvillois Jo Vidal, dont l'ample chevelure blanche contrastait avec le visage africain de son copain Paul Yobo. La photo illustrait un article présentant les actions d'une association « ADLC : Associés Dans La Cité ». Je suis alors retourné voir Jo et j'ai rencontré Paul et les autres animateurs de cette association.



Ils ont commencé par me dire qu'ADLC est une association créée en 2002 comme une association d'entraide entre les citoyens, réfléchissant sur la vie quotidienne en vue de résoudre les difficultés des uns et des autres par des solutions appropriées, en acceptant si nécessaire d'être l'interface entre des citoyens qui en ont besoin et des responsables associatifs, élus ou administratifs, et cela afin de permettre à chaque citoyen d'ouvrir un nouvel espace public à l'exercice d'une citoyenneté plus large ou plus active... Tout le monde a entendu parler des ONG parties s'attaquer à des difficultés de ce type dans des pays lointains; ma première découverte a été qu'ici il s'agit d'une association qui veut être active, dynamique et constructive dans notre société, dans nos cités, près de chez nous, parmi nous.

ADLC n'a pas pour objectif premier d'avoir un nombre d'adhérents le plus grand possible, mais ses initiateurs ont conscience que quand on est à plusieurs et bien motivés, la réalisation d'une tâche ou la satisfaction d'un objectif, est souvent plus facile que quand on reste isolé, tant en termes d'efforts à réunir... La cotisation d'adhésion peut être modique, à 5 €, mais l'on peut donner bien davantage aussi. L'adhésion se fait en final sur parrainage.

Pour agir, les membres de l'association se regroupent par Commissions. Celle-ci est actuellement au nombre de 4 : Santé, animée par Christine et Caroline ; Animation et Éducation, animée

par Jo ; Arts, animée par Michel ; Organisation et stratégie, animée par Paul. En fonction des objectifs de l'association, ou du tempérament de ses membres, d'autres commissions pourraient naître. Les membres de deux commissions Art et Animation - Éducation ont par exemple en charge des animations destinées aux pensionnaires de la maison de retraite de Belberaud.

L'association organise aussi des soirées festives ouvertes, comme celle du 6 novembre prochain à la salle de la Ritournelle à Castanet qui comporte une courte partie de variétés, suivie d'un dîner dansant, pour des entrées à 10 € pour les adultes, 5 € pour les enfants et pour les personnes qui viendront danser sans manger.

Ma deuxième découverte a été celle du polyhandicap. Les membres d'ADLC avaient eux-mêmes été sensibilisés par la situation de Nicolas, un jeune polyhandicapé de 19 ans. L'association s'est alors informée sur la situation de ces personnes qui cumulent généralement une déficience mentale grave à une déficience motrice importante. Ils ont découvert aussi que la France a un déficit de 6 000 places dans les maisons spécialisées destinées à recevoir ces personnes pour soulager la famille et l'entourage proche pour qui il est quasiment impossible de faire face seuls aux questions et problèmes que cela pose. Le déficit de solutions se retrouve dans un grand nombre de départements, notamment en Haute Garonne où pas moins de 70 jeunes adultes handicapés sont inscrits sur des listes d'attente pour intégrer un tel centre. L'association s'est

donc attelé à un projet ambitieux et de grande envergure, la création d'une MAS, une Maison d'Accueil Spécialisée, destinée aux polyhandicapés, disposant d'un personnel médical spécialisé et de capacités de gestion adaptées.

En effet, que faire dans une situation comme celle de Nicolas, quand on sait que pour être admis dans une Maison d'Accueil Spécialisée, les futurs résidents doivent attendre le décès ou le déménagement des résidents actuels pour espérer obtenir un jour une place à leur tour ? Les démarches ont alors porté sur la création à Castanet d'un tel centre. L'association a rencontré Arnaud Lafon le Maire, Louis Bardou le Conseiller Général et Pierre Cohen le Député. Elle envisage aussi une démarche vers le Sicoval. Une ancienne maison de maître dans le quartier Lautard près d'Intermarché pourrait être mise à profit à cet effet. Devant un besoin si fort et si spécifique, personne ne peut opposer une fin de non-recevoir, mais la solution n'est pas encore bouclée...

De mon côté, c'est peut-être un peu naïf de le dire, mais j'ai été impressionné par cette action de solidarité... Je me suis dit que nos concitoyens auzevillois, qui ne vivent pas avec les fenêtres et les volets de leur cœur totalement barricadés, seraient sans doute intéressés de savoir que de tels problèmes et de telles initiatives existent près de chez nous, et que certains éventuellement envisageraient de soutenir le mouvement, d'où l'idée de cet article...

Jean-Paul DENIER

## Pour tout contact :

ADLC - Résidence Les Floralies-Sud  
6 place Clémence Isaure  
31320 Castanet-Tolosan  
E-mail : [associes.cite@wandoo.fr](mailto:associes.cite@wandoo.fr)  
Président : M. Paul Yobo  
Tél. : 05 61 27 29 02  
et 06 61 43 90 24

Notez la soirée du  
**6 novembre 2004 à 20 h 30**  
**Salle de la Ritournelle,**  
**Castanet**

Variétés, suivies d'un dîner dansant.

## Entrée soirée :

adultes : 10 € - enfants : 5 €  
Accès à la piste de danse  
sans repas : 5 €

# La coopération décentralisée Franco-vietnamienne

La ville de Toulouse, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Ministère des Affaires Étrangères, en partenariat avec l'Ambassade de France à Hanoï, ont organisé, les 13 et 14 octobre 2003 à Toulouse la 5<sup>e</sup> édition des Assises des Acteurs de la Coopération Franco-Vietnamienne.

**E**n termes de droit public, la coopération décentralisée consiste en une coopération entre les collectivités territoriales françaises, les collectivités locales étrangères et leurs groupements respectifs. Ces collectivités locales peuvent entraîner avec elles, dans des opérations de coopération, d'autres agents économiques et sociaux, en particulier des associations, des chambres consulaires voire des sociétés. Dans ce cas, s'ils agissent en liaison avec les collectivités locales, ces agents économiques et sociaux réalisent de la coopération décentralisée au sens donné à ce terme en droit public. Après Lille, Dinan, Poitiers et Pont-à-Mousson, voici donc Toulouse et Midi-Pyrénées qui accueillent la 5<sup>e</sup> édition de ces Assises. Les thèmes sont traités dans des ateliers thématiques simultanés.

## 1 - Environnement : action sur l'eau et sur les déchets hospitaliers

*Sur l'eau*, l'attention est portée sur sa **préservation et son traitement** - l'agriculture intensive périurbaine conduisant à des pollutions importantes des eaux de pluie et souterraines. Il convient aussi d'éliminer les polluants rejetés dans les rivières.

*Sur les déchets hospitaliers*, il convient de réaliser une analyse des déchets infectieux. L'action doit se poursuivre dans un souci de développement durable et de protection de l'environnement.

## 2 - Développement rural

le développement agricole et rural permet de limiter l'exode rural vers les deux grandes villes Hanoï et Ho-Chi-Minh Ville et participer à la croissance globale du pays.

## 3 - Enjeux urbains

ils concernent **un million de nouveaux citadins par an**. Les défis pour les acteurs consistent à rendre l'urbain plus accessible à la coopération décentralisée et à valoriser les pratiques qui donnent de bons résultats.

## 4 - Développement économique et Tourisme

**L'utilisation de la langue française** pour enseigner apparaît alors comme un point fort pour trouver un emploi dans une entreprise française installée au Vietnam. La for-

mation de niveau DESS/Master Production Animale a commencé. La 3<sup>e</sup> promotion de cette formation est sortie en 2003 et jusque là 100 % des diplômés ont trouvé un emploi dans des entreprises françaises et vietnamiennes.

## 5 - Santé et action sociale

Les responsables de l'atelier avaient dégagé trois thèmes pour organiser la discussion : inégalités dans l'accès aux soins, soins hospitaliers et prévention, conséquences sanitaires des guerres, notamment de **l'Agent Orange**.

## 6 - Patrimoine et culture

Pour le patrimoine, on utilise la technique d'inventaire des bâtiments, l'élaboration de règlements adaptés par les villes Hanoi et Hoi An et la participation des habitants. Pour la culture, la protection des archives, les musées, le déroulement des manifestations culturelles, la musique, la création contemporaine, les spectacles de rue ont été étudiés.

## 7 - Enseignement supérieur et recherche

en matière d'enseignement supérieur, la demande est particulièrement forte pour un soutien à la mise en place de formations nouvelles. Le constat objectif est aussi celui d'un fort besoin en formation de techniciens. Le domaine de la recherche, artificiellement détaché de l'enseignement supérieur a été abordé sous l'angle de la formation des doctorants et des approches en sciences sociales.

## 8 - Francophonie

Trois projets pour le soutien de la langue française ont été envisagés : création de l'Université internationale française au Vietnam (U.I.F.V.), d'une Maison de la Francophonie et de classes bilingues, avec programme de l'enseignement intensif du/en français.

## 9 - Collectivités locales

*Du point de vue français*, la coopération décentralisée doit mieux s'inscrire dans un contexte qui évolue sans cesse. Le meilleur atout de cette coopération est constitué par des contacts directs entre les populations, favorisant la dimension humaine.

*Du point de vue vietnamien*, la coopération décentralisée a des atouts indéniables car elle est proche du terrain et donc capable de répondre rapidement de façon réaliste et avec souplesse aux besoins exprimés, tout en maintenant une grande liberté d'action.

## 10 - Organisation de solidarité internationale

Cette organisation insiste sur l'esprit de partenariat, la recherche de la complémentarité. Elle encourage l'expression des besoins lorsqu'elle n'est pas formalisée. Elle propose de contractualiser pour un partenariat plus transparent, de s'inscrire dans des mécanismes de représentation et de coordination pour plus de cohérence et de visibilité des actions.

## 11 - Universités et centres de recherche

Cet atelier a eu pour ambition de favoriser l'échange sur les bonnes (et mauvaises) pratiques afin de dégager des pistes d'évolution des partenariats sur les thématiques suivantes : les acteurs de la coopération dans l'enseignement supérieur et la recherche, le partenariat, les financements, la coordination, la communication, la capitalisation et l'évaluation.

## 12 - Hôpitaux et structures de santé

Cet atelier, portant sur la coopération hospitalière, s'est déroulé en deux temps : présentation du cadre de la coopération hospitalière et réflexion sur l'objet de cette coopération. La Fédération Hospitalière de France a accompagné les hôpitaux dans la réalisation des dossiers à présenter au Ministère des Affaires Étrangères. La réflexion sur l'objet de cette coopération comporte trois points principaux : le premier évoqué est celui de l'utilisation de la langue française et des obstacles éventuels à la réalisation d'une coopération, le deuxième est la reconnaissance des stages et des formations réalisés en France, le troisième concerne la question du suivi des boursiers.

## 13 - Acteurs économiques

Cet atelier décrit l'état des relations économiques entre la France et le Vietnam, les investissements des entreprises françaises (**sixième investisseur** avec cent vingt quatre projets), les aides publiques, les pistes pour l'avenir.

Les discours de M. Pierre-André Wilzer, Ministre délégué à la coopération et M. Dang Quoc Tien, Vice-Ministre des Affaires Intérieures de la République Socialiste du Vietnam ont clôturé les débats en ces termes

*M. P-A W :* « Le Vietnam est pour la France un partenaire essentiel. C'est vrai au niveau des États et c'est vrai au niveau des différents acteurs de nos sociétés ».

*M. D Q T :* « les défis à relever dans notre coopération sont la barrière linguistique, le manque d'expérience et le transfert de technologie, mais je crois que ces difficultés seront surmontées si les deux parties en ont la volonté et cherchent à comprendre leurs besoins mutuels. De notre côté, nous ferons de notre mieux pour mener à bien notre coopération ».

Tho KHA-VANG

# État civil

## NAISSANCES



Vincent Viguiér	11 juin
Mathilde Cagnac	17 juillet
Elora Stang	30 juillet
Coline Gaillard	5 août
Victoria Segalen	28 avril
Eglantine Fonrose	7 août
Anna Denaës	15 septembre

## MARIAGES



Frédéric Ommerborn Von Lachner et Sandrine Grygier	3 juillet
Alain Lavergne et Valérie Bottin	24 juillet
Gilles Lamboley et Martine Painleve	24 juillet
Gilles Prince et Celine Puzo	7 août
Fabrice Didier et Marie Zapata	28 août
Jean-Michel Corgne et Isabelle Babeau	4 septembre
Stéphane Trentin et Sabine Brousse	4 septembre
Olivier Pujo et Audrey Ptak	4 septembre
Pierre Langlais et Claire Amieux	25 septembre
Philippe Szwarc et Dominique Dalet	prévu le 9 octobre

## DÉCÈS

Monique Roger épouse Saboureau*	19 juin
Feliciana Ecequiel veuve Plana	7 juillet
Judette Izar	9 juillet
Rina Sartore veuve Douilhac	22 juillet
Anna Graulle veuve Clergue	27 juillet
Raymond Weckerlin	13 août
Geneviève Lavezac veuve Julien	21 août
Anna Perroud veuve Rosner	31 août
André Pujol	27 septembre

\* épouse de Bernard Saboureau, président du Comité de Jume-  
lage B&B

## CARNET NOIR (hors de la commune)

M. Patrick Alibert, nous informe du décès de son père **Pierre Alibert**, le 26 août 2004, à l'âge de 80 ans.

Christine Mauriange, conseillère municipale, a brutalement perdu son papa, **Georges Mauriange**, décédé le 24 mai à Bizanos (64).

**Lucie Monchy**, mère de Denis Monchy, président du Foyer rural est décédée à Albert (80) fin août.

## CARNET ROSE

**Gisèle Martin**, secrétaire générale de la mairie, s'est mariée avec **Jean-Marie Pivato** à Saint Alban, le 24 juillet.

Nous nous associons à vos joies et à vos peines

# NUMÉROS UTILES

## URGENCES

● SAMU - CENTRE ANTI-POISON	15 ou 05 61 49 33 33
● POMPIERS - CENTRE DE SECOURS	18
● GENDARMERIE DE CASTANET	17 ou 05 34 66 69 80
● Services Départements des Eaux et Assainissements	05 61 17 30 30
● EDF - URGENCE ÉLECTRICITÉ	0 810 131 333
● GDF - URGENCE GAZ	0 810 131 433

## PRATIQUE

● MAIRIE :	05 61 73 56 02
lundi au vendredi, 8h30 à 17h30	Fax : 05 61 73 55 63
samedi de 10h00 à 12h00	

● POSTE :	05 61 73 67 51
lundi au vendredi, 15h30 à 18h00	
● ÉCOLE MATERNELLE	05 61 73 25 57
● ÉCOLE PRIMAIRE	05 61 73 56 16
● CRECHE L'EAU VIVE	05 61 75 10 88
● FOYER RURAL	05 61 75 69 41
● CASTANET TAXIS	05 61 73 47 47
● TAXI JIL	05 62 88 34 42 ou 06 70 01 84 61

Pour tous ceux qui sont demandeurs d'emploi, ont un problème, veulent communiquer une information, recherchent quelque chose ou quelqu'un, n'hésitez pas, osez le Télex, le supplément aux Infos Municipales. Le Télex paraît au moins une fois par mois. Renseignement à la Mairie !

# INFOS SANTÉ

## À Auzeville-Tolosane

Notez que la gendarmerie de Castanet (05 34 66 69 80) est en mesure de vous renseigner sur les permanences des médecins, pharmaciens et infirmiers ainsi que pour les autres services d'urgence (ambulances, taxis, ...).

### CHIRURGIEN DENTISTE

● D' ALBERNY - 37, chemin de l'Église 05 61 75 91 25

### INFIRMIERE

● M<sup>me</sup> ARACIL - 51, chemin de l'Église 05 61 75 03 34

### PHARMACIE

● M<sup>me</sup> DUROU - 31, chemin de l'Église 05 61 73 46 92

### MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

● M<sup>me</sup> CLUSEAU - 37, chemin de l'Église 05 62 19 02 00

● M. JOLY - 37, chemin de l'Église 05 61 75 03 03

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

● D' CAZIN-LESCOURET - 37, chemin de l'Église 05 62 19 04 74

● D' LELONG - 9, chemin de l'Église 05 61 73 32 25



## PHARMACIES DE GARDE

des dimanches et jours fériés uniquement

M <sup>lle</sup> BABOUCHIAN	5, avenue d'Occitanie	RAMONVILLE	05 61 73 22 82
M <sup>me</sup> BUISSON	Place Pablo Picasso	RAMONVILLE	05 61 73 40 30
PHARMACIE DU COLLÈGE	5, place Clémence Isaure	CASTANET	05 61 27 86 53
M <sup>me</sup> DUROU	<b>31, chemin de l'Église</b>	<b>AUZEVILLE</b>	<b>05 61 73 46 92</b>
PHARMACIE LA RABAUDIÈRE	14, boulevard des Genêts	CASTANET	05 62 19 11 60
PHARMACIE DU LAURAGAIS	24, avenue du Lauragais	CASTANET	05 61 27 75 85
M <sup>me</sup> MARTINEAU	Rond-point S. Allende	RAMONVILLE	05 61 75 92 56
M. POPINEAU / M <sup>lle</sup> VERGNE	7, avenue de Toulouse	CASTANET	05 61 27 77 69
M. SPERTE	63, avenue Tolosane	RAMONVILLE	05 61 73 31 57
PHARMACIE TOLOSANE	20, avenue Tolosane	RAMONVILLE	05 61 73 20 71
M <sup>me</sup> LEPARGNEUR	5, avenue d'Occitanie	PECHABOU	05 34 66 29 01

### OCTOBRE

3 BUISSON  
10 ETESSE  
17 TOLOSANE  
24 FEDOU  
31 MARTINEAU

### NOVEMBRE

1<sup>er</sup> MARTINEAU  
7 SPERTE  
11 SPERTE  
14 LAURAGAIS  
21 POPINEAU  
28 BABOUCHIAN

### DÉCEMBRE

5 DUROU  
12 LEPARGNEUR  
19 BUISSON  
25 ETESSE  
26 ETESSE

### JANVIER 2005

1<sup>er</sup> TOLOSANE

# 10<sup>e</sup> vide-greniers



Dans les coulisses



Chapeau Véro !



Ecole de Guitare  
du Foyer Rural



Partie de  
campagne avec  
TRIPLE CROCHE



La Friture moderne

